# Let's Talk

MARCH 2010 Volume 34, No. 2

## A NEW GENERATION OF CORRECTIONAL PROGRAMS

Correctional Service Canada
Service correctionnel Canada

Canada

# Contents

COVER

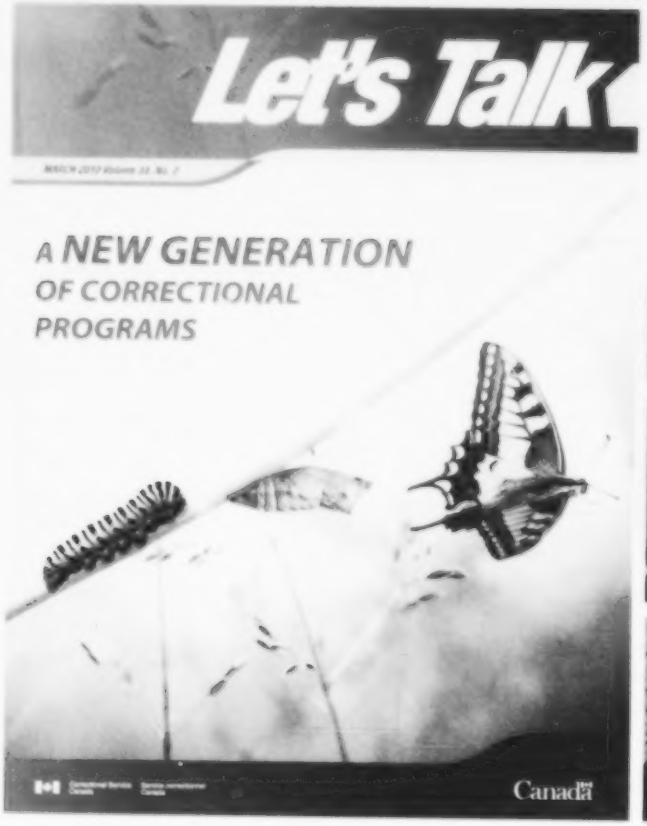


Publication mail agreement number no. 40069060
Return undeliverable Canadian addresses to:
Correspondence Service of Canada
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

FEATURES

| | |
|---|---|
| Commissioner's message | 3 |
| Editor-in-Chief's message | 4 |
| Come on now… do Correctional Programs Really Work? | 4 |
| Debunking the Myths of Correctional Programs | 6 |
| Inside the Integrated Correctional Program Model | 7 |
| Interventions for Offenders with Mental Health Issues | 8 |
| Correctional Programs in the Community | 9 |
| Aboriginal Correctional Programs | 10 |
| Correctional Programs for Women Offenders | 11 |
| Pacific Region: Integrated Correctional Program Model training | 12 |
| Prairie Region: Aboriginal Offender Substance Abuse Program | 13 |
| Ontario Region: Violence Prevention Program | 14 |
| Quebec Region: Sex Offender Programs | 15 |
| Atlantic Region: Community Correctional Programs | 16 |
| Moving Beyond Transformation | 17 |
| 30th Anniversary Crossword Answers | 18 |

*Let's Talk* is published by the Public Affairs and Parliamentary Relations Sector of the Correctional Service of Canada.

Opinions expressed in the following articles do not necessarily reflect the views of the Commissioner.

**Editor-in-Chief and Assistant Commissioner, Public Affairs and Parliamentary Relations**
Elizabeth Van Allen

**Writers**
Regional and Strategic Communications staff

**Photographers**
Regional and Communications staff

**Inquiries**
GEN-NHQ-*Let's Talk*@csc-scc.gc.ca

**Editing and Translation Services**
Translation Bureau and Linguistic Services of CSC

**Graphic Design**
Accessions Ltd

**Editorial Committee**
Scott Hamp
Fabrice Major
Linda Ray
Mary Beth Woolsey

Articles may be reprinted in whole with the permission of and credit to the Correctional Service of Canada.

*Let's Talk* welcomes letters to the editor, suggestions for articles and contributions from readers. Material submitted may be edited for style and length. Please include your e-mail address and a daytime telephone number. Address all correspondence to:

***Let's Talk/Entre Nous***
Correctional Service of Canada
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario, K1A 0P9
Telephone: (613) 995-1964
Telecopier: (613) 947-1184
www.csc-scc.gc.ca
ISSN 1715-2429

© Correctional Service of Canada, March 2010

Printed in Canada on recycled paper

# Commissioner's message

**Don Head, *Commissioner***

Welcome to this issue of *Let's Talk*, which highlights the Correctional Service of Canada's (CSC's) many achievements in the area of correctional programs.

Staff members can take pride in CSC's long and respected history of developing and delivering correctional programs that work. Our programs are evidence-based and are proven to help offenders change the behaviours that contribute to their criminal activity.

Throughout my career within CSC, I have witnessed first-hand the impact that effective correctional programming can have on the life of an offender, and, in turn, public safety.

Whether it's helping an offender overcome an addiction, learn to deal with anger in non-violent ways, or address the risk factors that support harmful sexual behaviour, our staff who deliver programs use the latest research to guide offenders toward lives as law-abiding citizens.

It is challenging work that requires patience, stamina, and an unwavering belief in the potential for change. Their work makes an invaluable contribution towards enhancing public safety and as Commissioner, I'm proud of the dedication and professionalism our Correctional Program Officers demonstrate on a daily basis. It is because of their hard work that correctional services from around the world turn to CSC for advice and guidance on rehabilitation and effective correctional programming.

Now, after nearly 30 years of leading-edge correctional programming, CSC is embarking on its latest chapter in program development and delivery with the launch of the Integrated Correctional Program Model (ICPM).

As you have read in previous issues of *Let's Talk*, the ICPM builds on the most successful aspects of CSC's existing slate of programs, while incorporating the most promising innovations in correctional programming research. The ICPM pilot project kicked-off in the Pacific Region in January 2010.

It is designed to allow offenders to access programs much earlier in their sentence – at the intake stage. And the modular-based structure of the ICPM will also allow more offenders to be admitted into programs on an ongoing basis. Needless to say, we are monitoring the ICPM pilot project closely and we will assess its successes and challenges and make changes where necessary.

It's an ambitious project and I'm heartened by your commitment to continuing to improve how we deliver correctional programming. I believe ultimately that this commitment will allow us to better address the needs of offenders within our care and custody, for years to come.

As part of the ongoing Transformation Agenda, CSC is streamlining intake assessment and case management processes, and maximizing existing program capacity in order to help ensure offenders have access to the programs they need to adhere to their correctional plans. The development of the ICPM is a big part of this, but — as the ICPM pilot is limited to the Pacific Region — we should note that efforts are being made in the rest of the country to make the most of current program capacity and delivery to help prepare offenders for a successful release to the community.

I hope this issue of *Let's Talk* reminds all those who work in program development and delivery just how important each of you are to the organization and its contribution to public safety.

For those of you who do not work in program development or delivery, I encourage you to read this issue and learn more about correctional programming, its successes, and the challenges we are now working to address. ■

# Editor-in-Chief's message

Elizabeth Van Allen, *Editor-in-Chief*

Welcome to this issue of *Let's Talk*, which highlights the Correctional Service of Canada's (CSC's) many achievements in the area of correctional programs.

First off, I would like to take this opportunity to tell you how excited I am to be the new Editor-in-Chief of *Let's Talk*. I have been reading this publication ever since I began my career with CSC and it is truly an honour to now play a key role in its development.

Some of you may be unaware that *Let's Talk* is actually read around the globe – from schools in Canada and the United States, to correctional facilities abroad. This wide distribution is just another example of how the Service is sharing its knowledge and experiences in the field of corrections.

This issue in particular contains some very useful information for readers, as it focuses on CSC's correctional programs and how they contribute to the successful rehabilitation and reintegration of offenders. As you read through these articles, you will learn about various aspects of the Service's correctional programs and how they are being tailored to different groups of offenders.

In addition, you will come to see how the Service is building upon its world class correctional system with the piloting of its third generation of correctional programs – the Integrated Correctional Program Model (ICPM).

These are exciting times for CSC, and I hope this edition of Let's Talk will provide you with some insight into both the current array of correctional programs and what the future holds in the form of the ICPM. ■

# Come on now... do Correctional Programs Really Work?

***By Jodi McDonough, Program Officer, Reintegration Programs, National Headquarters***

"You want to know if programs work? As much as I hate to admit it, yeah, they work," says George Leclair, a Lifer who spent more than 32 years inside before being released to the Ottawa community in 1992. Having provided outreach services to released offenders in the National Capital Region throughout the past decade, Mr. Leclair speaks with conviction when describing the range of positive impacts he has witnessed in the lives of his clients, thanks to their participation in the Correctional Service of Canada's (CSC's) correctional programs.

Despite firsthand testimonies like that of Mr. Leclair, and Canada's longstanding reputation as an international frontrunner in the area of correctional programming, a mystique still surrounds what actually takes place in institutional classrooms, and the link between correctional programs and recidivism rates is still murky for some.

For those who want to know more about *how* our correctional programs work, here's the deal. Unlike social, cultural, or education programs, correctional programs are designed to target factors that have been identified in research as being directly related to criminal behaviour.

While criminal behaviour takes on many shapes and forms, criminological research has consistently demonstrated that a common set of factors – referred to as "criminogenic needs" – must be addressed in order to reduce the likelihood of re-offending, regardless of the behaviour in question. Whether an individual is serving a federal sentence as a result of substance abuse issues, general violence, family violence, or sexual offences, correctional programs are designed to target a distinct set of underlying factors that include an individual's social influences, along with his/her emotions, beliefs, thoughts, attitudes, and lifestyle.

In comparing and contrasting various treatment methods, research has also identified correctional programs that operate from a cognitive-behavioural approach as the most effective means of producing desired correctional results – a reduction in both general and violent

recidivism. Furthermore, research has also revealed that the most effective correctional programs in the world adhere to a set of nine basic principles – principles which have long been adopted as policy in Canadian corrections.

Given the Service's historical commitment to evidence-based programming, it is no surprise that Canada has been able to maintain such an impressive track record when it comes to preventing future crime. Our correctional programs were developed and are delivered consistent with "what works" since their inception in the early 1990s, and they continue to be guided by the latest treatment developments in the fields of criminology, psychology, and sociology. So, when asked how the Service has been able to boast such significant reductions in recidivism over the past 20 years, the answer is quite simple: it all boils down to adherence to the principles of Risk, Need, and Responsivity. In other words, CSC delivers correctional programs that target the right offenders and the most relevant needs, through the most effective approach.

For those who wish to know more about *how well* our correctional programs actually work, you only need to look to our success rates, which are significant in all five program areas, including Substance Abuse, Violence Prevention, Family Violence, Sex Offender Programs and Community Maintenance.

Although results vary by program, intensity level, and the demographics of participants, evaluations have consistently associated correctional program participation with a greater likelihood of conditional release, reductions in readmissions, and decreases in violent, general, and sexual re-offending (CSC National Evaluation, 2009; 95). It is also important to note that correctional program outcomes are significantly more positive when offenders participate in and complete programs that correspond to their assessed need, both in terms of treatment targets and risk level. This finding confirms that the quality of the assessment and referral process can help or hinder our ability to foster positive behavioural change in the lives of offenders.

As CSC's overarching mandate is to contribute to public safety, the ultimate measure of our success in achieving this end is reflected in our ability to prevent future crime. In comparing the success rates of those who participated in correctional programs with those who did not, the differences are marked[1].

Results from CSC's most recent national evaluation of correctional programs reveal that offenders who participated in Violence Prevention Programs were 41 per cent less likely to return to custody for a new offence, and approximately half as likely (52 per cent) to be readmitted with a new violent offence. In terms of the Service's ability to prevent future conjugal violence, offenders who participated in the moderate-intensity Family Violence Prevention Program were 36 per cent less likely to be readmitted for a new offence and 57 per cent less likely to be readmitted for a new violent offence.

Among offenders with substance abuse issues, those who participated in the high-intensity National Substance Abuse Program were 45 per cent less likely to return with a new offence and 63 per cent less likely to return with a new violent offence. Results for the Service's Community Maintenance Program (CMP) are similarly promising. Evaluation results revealed that those who participated in CMP were 29 per cent less likely than the comparison group to be readmitted after release for any reason, including for technical revocation. They were also 40 per cent less likely to return to custody for a new offence, and 56 per cent less likely to be readmitted for a new violent offence than their counterparts.

An examination of outcomes for sex offenders with non-child victims revealed participation in the high-intensity sex offender program to be associated with reduced levels of readmission (25 per cent), and readmission with a new sex offence (71 per cent). Outcomes for sex offenders with child victims who participated in the same program also reveal considerable reductions in readmission levels for both general offences (54 per cent) and sex offences (50 per cent).

[...] offenders who participated in Violence Prevention Programs were 41 per cent less likely to return to custody...

Although the results of our Sex Offender Programs may appear to be as successful as those realized in other program areas, the national evaluation did not deem the above-noted results to be "statistically significant" – a term used in research to indicate that a result is unlikely to have occurred by chance. Nonetheless, the Service has made considerable strides in this program area over the past two decades; the results of which continue to demonstrate great promise for offenders and Canadian communities.

All results considered, you would think the Service might be tempted to rest on its laurels for a while, and take a break from the world of innovation...but not so. As pioneers in the world of progressive, effective corrections, we are forever endeavouring to set the bar higher. As of January 2010, the Service is piloting an entirely new correctional program model for male offenders that has the potential to deliver even greater public safety results for Canadians. And while some staff may be hesitant to embrace change...who better to take on a challenge of this magnitude than a country that has always been viewed by others as a leader in this regard. ■

[1] The discussion of correctional program outcomes captured in this article has been limited to results for non-Aboriginal male offenders, given the non-gender or cultural specific nature of the five program areas in question. For more information on correctional program outcomes for Aboriginal and women offenders, please consult the 2009 National Correctional Program Evaluation.

# Debunking the Myths of Correctional Programs

***By Michael Bettman, A/Director General, Offender Programs and Reintegration, National Headquarters***

***The Correctional Service of Canada's (CSC's) Transformation Agenda can announce a great victory*** – The Service has successfully reviewed all aspects of how it delivers programs and came up with concrete strategies for improving public safety. With the implementation of strategic reinvestments, CSC will boast the most significant increase in evidence-based programs in decades.

Correctional program facilitators know that their client is the public and the benefits for offenders can be a win-win success story.

Our obligation to Canadians is to clearly demonstrate that their investments have resulted in measurable improvements and continued public safety results.

This is not a difficult task, given the proven effectiveness of correctional programs, but my ten year stint as Director of Reintegration Programs has taught me that there are many misperceptions surrounding offender rehabilitation and our greatest challenge is often debunking the myths of effective reintegration.

I won't waste much space addressing the myth that programs do not work. CSC has conducted extensive research demonstrating that when the right offender is matched to the right correctional program, prolific criminals stop committing crimes.

I will, however, address the myth that our correctional programs work for everyone – because they don't. We have learned that not all programs work for all offenders, and as professionals we sometimes need to make difficult choices that are counterintuitive.

We have to see certain patterns of behaviour before we can effectively match an offender to a program; however, these behaviours aren't always visible, which can sometimes result in an offender participating in a program that is not properly suited to meet his/her needs. For example, low-risk offenders without extensive histories of antisocial activity will not benefit from correctional programs no matter how dysfunctional their life appears to be.

Another myth is that CSC is only about correctional programs. CSC offers a wide range of reintegration programs and, in my experience, most people falsely attribute the word 'programs' to correctional programs and fail to consider the diversity of CSC's many successful employment, educational, and social interventions.

CSC also has supervision, work release, temporary absence, faith based, and mental health programs. Future research and evaluation will hopefully prove that it is not only the correctional programs that yield public safety results, but the interaction between our range of programs.

Another common myth is that waitlists for correctional programs are always a bad thing. In fact, when the Service maximizes the use of effective resources, a waitlist for a program means that we have assessed a criminogenic need and planned a set of programs with the offender at the most appropriate time to mitigate risk. Waitlists are indicators of good assessment and forward planning and allow CSC to match capacity with demand – a basic strategy that is too rare in social services.

Offenders who refuse to take programs are maintained on waitlists with the hopes that staff will encourage them to make changes. In addition, offenders in our institutions who have not yet had the opportunity to apply for supervised release are scheduled on waitlists for community programs.

I have also heard the myth that the more correctional programs the better. CSC does not need "special" correctional programs for every offender sub-population, as an overabundance of correctional programs unnecessarily complicates the correctional system.

Instead, CSC has created on-line tools to address the diverse individual needs that can make a difference in an offender's life.

The final myth I am going to mention is that anyone can deliver a correctional program effectively. In reality, Canadians rely on dedicated, hard-working staff who must undergo rigorous training and pass ongoing and rigid quality assurance procedures in order to deliver expert accredited content.

Correctional program facilitators know that their client is the public and the benefits for offenders can be a win-win success story. Facilitators must deliver structured content that addresses crime, not therapy that is exclusively focused on the offenders' desires and traumas. Facilitators are trained to reinforce prosocial attitudes and goals while helping offenders extinguish the acts that have caused suffering in too many people's lives.

Correctional Program Officers know that harsh sanctions and disrespect do not lead to public safety results, and they know how difficult it is to challenge the myths of criminal rehabilitation.

Having recently accepted the position of Acting Director General, Offender Programs and Reintegration, I can rest easy knowing that Lee Redpath, Acting Director of Reintegration Programs, will carry on the important work that is needed to continue to demystify correctional programs. Describing herself as a faithful 'recipient' of programs throughout her 20-plus years with CSC, Lee is eager to develop an even deeper appreciation and understanding of correctional programs, from an 'insider's perspective'. ▪

# Inside the Integrated Correctional Program Model

## – AN INTERVIEW WITH CARMEN LONG, FORMER ICPM PROJECT LEADER

***Let's Talk sat down with former ICPM Project Leader Carmen Long to get an inside look at the Service's third generation of correctional programs.***

**LT – What impacts do you think this new third generation of Correctional Programs will have on offender rehabilitation and public safety?**

CL – The Integrated Correctional Program Model (ICPM) overcomes historical challenges and gaps to ensure more offenders will have access to the right program at the right time. Furthermore, the move towards a holistic approach makes the programs much more responsive to the needs of the offender population, and public safety is enhanced when program resources are focused on higher-risk offenders.

**LT – What is the biggest challenge you and your team have faced so far working on the ICPM file?**

CL – Change management is difficult. One of our greatest challenges was dealing with the strong reactions to change. While this change still poses a challenge, we are bolstered by the support of many people, and I believe that this ongoing dialogue has only strengthened the project.

**LT – What previous career experiences qualified you and prepared you for your role on the ICPM file?**

CL – My operational experience, combined with my national management and program development experience, was key. Though the most significant thing I learned during my career is how important a team is to the success of a project. The ICPM is where it is now because of an incredible team of dedicated people.

**LT – What do the academic experts in the area of correctional programming think of this new approach?**

CL – The ICPM team met with correctional programming experts Don Andrews, Paul Gendreau, Ed Zamble, and Steve Wormith to discuss the new approach in detail. The feedback we received was overwhelmingly positive.

Indeed, Don Andrews made a point of noting how impressed he was by the "highly individualized nature of the new model." Although the benefits of taking an integrated approach might seem obvious at this time, Ed Zamble reminded us that "we couldn't have done the model [ICPM] until we tried the programs all separately and learned from them."

**LT – How many people have worked with you to get this file to where it is today?**

CL – The ICPM has benefited tremendously from the enthusiastic support of many people from across Canada. In addition to the core members of the ICPM Development and Implementation Team, I would like to recognize the following staff members, whose support and contributions made the ICPM possible:

Brenda Lepage, and later Julie Blasko as our Transformation Team leads, provided invaluable assistance.

John Edmunds of the Union of Solicitor General Employees has shown continued interest and support.

We also work closely with Chris Malloy, Paul Weaver, Kent Merlin, Linda Arsenault, and Rob Mills in order to develop meaningful program management and performance reports.

Cindy Cooper-Johnson and Lyne Parks helped us immensely in making modifications to the Offender Management System.

Alvin Kube from the Aboriginal Initiatives Division is a close partner. And Emily Henry works closely with the ICPM Elder Working Group.

The National Parole Board welcomed us and we have collaborated closely with them throughout the different stages of the project, especially in the Pacific Region.

In closing, I would like to thank each and every person who played a role in shaping the ICPM. It took a lot of hard work and I look forward to witnessing the positive impact this new program model will have on public safety results. ■

# Interventions for Offenders with Mental Health Issues

***By Paul Warren, Communications Advisor, National Headquarters***

With big changes to the offender profile over the past decade, including an increase in the percentage of offenders with a mental health diagnosis at admission, the Correctional Service of Canada (CSC) has had to adapt its approaches to offender rehabilitation, and address a number of unique challenges – and the way the Service delivers mental health services is no exception.

While the aim of CSC's correctional programs is to address factors that are directly related to the offender's criminal behaviour, they don't fully target the symptoms of mental illness. As a result, mental health interventions have been designed to specifically target these symptoms, while providing offenders with the skills to better cope with their disorder.

"Given the diversity in the presentation and experience of mental illness, as well as program availability, some offenders with mental health diagnoses will be directed to mental health interventions as priority," said Shauna Bottos, Senior Programs Officer with Correctional Operations and Programs at National Headquarters. "Others will be directed to correctional programs. Some will receive both correctional and mental health interventions concurrently. As a result, it is important that correctional program staff members be equipped to work with offenders with mental health challenges within their existing programs."

And, through an online tool called the Responsivity Portal, the Service has created an incredible and innovative way of helping staff members get the information they need to effectively address offender rehabilitation challenges.

"The Responsivity Portal is one of the best tools we have ever developed when it comes to providing concrete strategies for staff to intervene and adjust program delivery for unique sections of the offender population," said Michael Bettman, A/Director General, Offender Programs and Reintegration. "It's so easy. With the click of a mouse the user can search key features and characteristics that are being displayed by an offender. The user is then provided with best practices and advice on how to more effectively interact and work with offenders presenting special challenges or unique needs."

Alongside many other offender subpopulations, this portal has a section that is designed to highlight the unique challenges that accompany special needs offenders, including those with mental disorders.

This is so important because not all individuals with mental health diagnoses are affected in the same way. Some will show minimal functional impairment while others will be much more seriously impaired by the symptoms of their illness. Of offenders diagnosed with one form of mental illness, over 90 per cent suffer from at least one other disorder,[1] further complicating matters.

Therefore, when an offender with a mental health disorder displays features or exhibits characteristics that pose a challenge to staff, the Responsivity Portal provides strategies that will help them enhance their program delivery and address the unique needs of the offender. These strategies are based on a solid body of evidence and their use and practicality has been reinforced by experts working in the field.

"Interestingly enough," said Bottos, "what we've found is that many of the same skills and strategies that have been shown to help manage symptoms also help manage offenders' criminal behaviour." ■

1 Brink, J.H., Doherty, D., & Boer, A. (2001). Mental disorder in federal offenders: A Canadian prevalence study. *International Journal of Law and Psychiatry, 24*, 339-356.

# Correctional Programs in the Community

**By Reyhan Yazar, Project Officer, Reintegration Programs, National Headquarters**

People usually think of correctional programs as taking place inside the walls of our institutions. When we think about an offender in the community, we typically think of someone living in a halfway house, working or going to school, and being supervised by a Community Parole Officer. But correctional programs? Isn't that something done earlier in a person's sentence?

The truth is that while offenders do participate in programs during their incarceration, they often continue to take part in programs while in the community. In some cases an offender will reach his/her release date and still require further program intervention. But, the most common reason why offenders take programs in the community is to continue to develop, apply and maintain the skills they learned in the institution.

Correctional programs teach offenders how to recognize and avoid the people and places that have led to trouble in the past, and the skills necessary for managing risky situations they cannot avoid. Many of these programs can also teach offenders how to enjoy healthier, more productive lives for themselves and their families.

As long as an offender is incarcerated, the learning acquired through programming remains untested on the outside. So, it's only when an offender is released into the community that the "rubber *really* hits the road."

This is a very important part of the rehabilitation process, and offenders often require much support during the initial transition to the community. The programming side of support is often provided through maintenance programs. In maintenance, offenders get the opportunity to apply their newly acquired skills to the unique set of circumstances they are facing as part of their reintegration journey. So if something isn't working, or more practice is needed, the Community Correctional Program Officer (CPO) can fine-tune the program or help develop a new plan that will more effectively address an offender's risks and needs.

At the Ottawa Parole Office, Jeein Kim helps deliver maintenance programs to offenders. She considers there to be two main advantages of delivering programs in the community; not only can offenders apply the skills they've learned more directly to real-life issues, but they also have the freedom to act like themselves in the community.

Brian Mortotsi, currently delivering the Violence Prevention Program at the Keele Community Correctional Centre in Toronto, believes there can be less pressure on offenders in the community than in an institution, so people feel free to talk with staff about issues. Mortotsi reiterates that the things offenders learn "can be applied immediately when they walk out the door… in real time."

Nancy Morin, who currently delivers a Community Maintenance Program, agrees that the work she does in the community is meaningful because the offenders she counsels are dealing with everyday problems in the larger community, not just institutional issues. "And it also helps that offenders are more likely to get support from their families when taking these programs to improve themselves," Morin adds.

Delivering programs in the community can be challenging. It's a reality that some offenders don't manage their real-life issues very well, slipping back into old ways and being suspended as a result. When an offender has a job and family obligations, and has to take a bus or walk to every appointment, making time for correctional programs can be difficult. For those reasons, Community CPOs often work evenings.

Sharon Hogan and Nancy Morin, Community Correctional Program Officers in the Ontario Region

Overall, research shows that community programs are effective in preventing re-offending. For example, according to the Correctional Service of Canada's (CSC's) January 2009 evaluation report of correctional programs, offenders who participate in the Community Maintenance Program are 40 per cent less likely to return to a penitentiary for any kind of crime, and 56 per cent less likely to return for a violent crime (as compared to offenders who didn't take community programming).

Beyond the numbers, CPOs are able to see the human face of change. Sharon Hogan, who delivers an *Alternatives, Associates and Attitudes* program, describes how many people call her back, sometimes years after they've taken the program, to report on how well they're doing. They like to share their successes, and often thank her for caring. "It's great when someone calls me back after a year or two, to say they recall our discussions on consequences and understanding the hurt they've caused," she says. "It's something they never want to happen again."

The reality of Canada's correctional system is that the majority of offenders will be released back into our communities. Thanks to the efforts of dedicated staff like those described in this article, offenders can transform their lives, making Canadian communities safer for us all. ■

# Aboriginal Correctional Programs

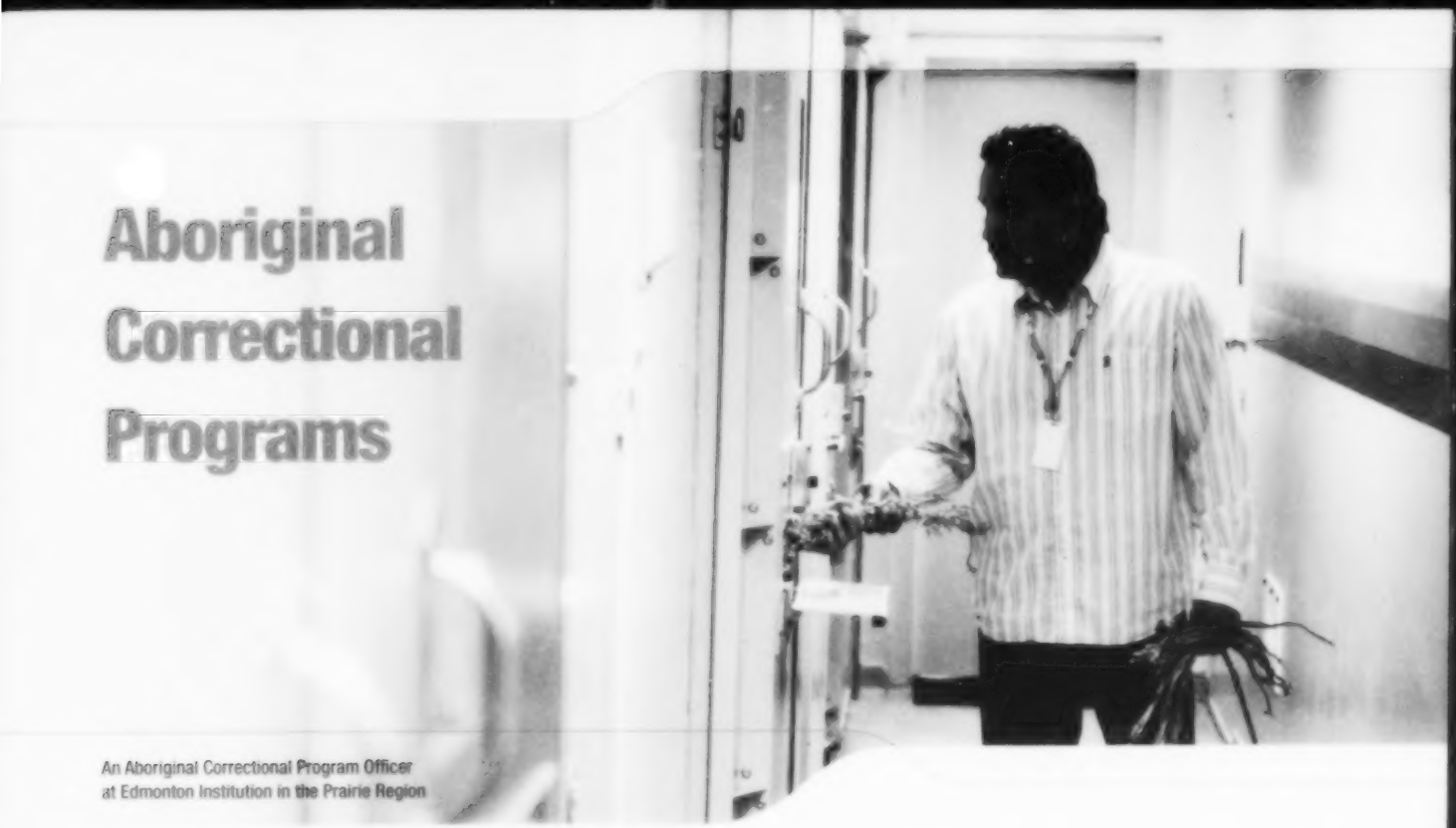

An Aboriginal Correctional Program Officer at Edmonton Institution in the Prairie Region

***By Randy Mason, Director, Aboriginal Interventions, National Headquarters***

Whether living on a reserve, in a city, or within the walls of a correctional facility, Canada's Aboriginal peoples have a rich history that is deep-rooted in tradition. In order to help preserve this culture, the Correctional Service of Canada (CSC) has integrated its effective correctional programming principles with traditional Aboriginal healing approaches.

> I think about what I can become, what I can learn, and what I know I can change…

Through extensive consultations and partnerships with Aboriginal organizations and communities, national Aboriginal stakeholder groups, and Aboriginal Elders, the Reintegration Programs Division has developed and introduced 10 Aboriginal correctional programs designed to address the criminogenic needs of the Aboriginal offender population.

These programs are delivered by trained and qualified Aboriginal Correctional Program Officers (ACPOs) with the support of Aboriginal Elders who provide cultural teachings, counselling, spiritual guidance, and ceremony to program participants.

Aboriginal correctional programs are distinct from core correctional programs, given their heavy emphasis on "Aboriginal healing." In Aboriginal correctional programs, a lot of attention is directed towards the emotional realm, as well as attachments, Aboriginal identity, and the inter-generational impacts of the residential school system.

Offenders regularly comment on the positive impact these programs have had on their lives and their rehabilitation. As one program participant writes, "I'd say it helped me become a better person in a way. Like I said, it makes me think clearly. Before, I would do everything on reaction, on a sudden impulse. Now, I think about it…I think about what I can become, what I can learn, and what I know I can change…"

Program facilitators are noticing changes too, as they are observing higher levels of motivation, increased participation and engagement, and better group cohesion as a result of respectful interactions. These results are reflected in a recent evaluation of CSC's correctional programs that noted improvements in both institutional behaviour and recidivism rates.

It's important for CSC to continue to engage Aboriginal peoples in meaningful dialogue about corrections, as this process allows Aboriginal correctional programs to continue to be developed by Aboriginal Peoples, including First Nations, Inuit, and Métis. One Elder remarked, "It has been over a hundred years since the last time government engaged Aboriginal Peoples in consultations and discussions in this manner… I never thought I would see these days. We have accomplished more than I ever thought possible."

The Elders teach that Mother Earth was built round so that we would not see too far into the future. And yet, the future has revealed itself to us in the form of the Aboriginal Integrated Correctional Program Model. Knowing that the current array of programs has helped develop this second generation of Aboriginal correctional programs, it is with a sense of great pride and accomplishment that we welcome tomorrow. ■

# Correctional Programs for Women Offenders

***By Doris Fortin, Manager, Interventions and Policy, Women Offender Sector, National Headquarters***

Being able to address the needs of offenders of all cultural groups who often present many inter-related problems is something unique to correctional programs for women.

While getting involved in the management of correctional programs for women offenders, I quickly realized that male-adapted programs were not meeting the unique needs of women. Women offenders often exhibit different characteristics than males, such as being generally motivated to change and open to opportunities to participate in programs.

As a result, the menu of correctional programs for women has continued to expand over the past decade, beginning in 2000 when an expert panel recommended the development of a standardized women-centred substance abuse program.

While the main objective of the Women Offender Substance Abuse Program is to target substance abuse, it also consists of a multi-target treatment approach that is designed to offer a continuum of care from admission to warrant expiry. Recent evaluation results demonstrated that "institutional substance abuse treatment leads to reductions in readmissions among women offenders," and that the *combination* of institutional treatment and community maintenance was particularly beneficial in lowering the likelihood of a return to custody."[1]

In addition to substance abuse programming, the Correctional Service of Canada (CSC) also conducted an in-depth analysis of women offenders incarcerated for violent crimes, which resulted in a gender-specific violence prevention program for women. The program specifically targets thinking and behaviours directly linked to violence and decision-making that can lead to victimization. Initial results obtained through pre- and post-program testing are revealing significant improvements for participants.

Furthermore, a correctional program for women offenders who are assessed as high risk and housed in secure units is currently being piloted at three regional women offender institutions. The *Women's Modular Intervention*, a unique program designed for individual delivery as required, allows for flexible delivery, includes newly conceptualized models, and offers an Aboriginal stream with Elder assistance.

Addressing the needs of Aboriginal women offenders using culturally appropriate interventions is a corporate priority for the Service. Networking with partners from other government and non-government agencies has allowed the organization to implement programs rooted in an Aboriginal worldview.

In 2001, CSC obtained permission from Manitoba Justice for the implementation of the Circles of Change Program, a multi-target program designed specifically for Aboriginal women offenders. At the same time, CSC worked with Native Counselling Services of Alberta (NCSA) for the implementation of a violence prevention program for Aboriginal women offenders entitled the Spirit of a Warrior Program. In 2006, NCSA, under contract with CSC, developed an Aboriginal Women's Maintenance Program, which was implemented shortly thereafter in institutions and community sites.

Programs for women offenders require a flexible approach that responds to gender-specific needs and unique cultural differences. This approach must also acknowledge the diverse life experiences of women, and reflect a belief in their ability to change.

The Service receives many inquiries about its programs for women. In fact, a number of provincial jurisdictions[3] have adopted CSC programs, and their staff have been trained by CSC trainers. Some international guests have also participated in training.

CSC is moving towards a fully integrated model of correctional programs for Aboriginal[4] and non-Aboriginal women offenders. The Service has also made consistent efforts to dedicate qualified, trained facilitators to the delivery of correctional programs for women offenders in order to continue to reduce recidivism rates and increase public safety. ■

1. Matheson, F., Doherty, S. and Grant, B. A. (March 2008). Women Offender Substance Abuse Programming: A Community Investigation. Addictions Research Centre, Research Branch, Correctional Service Canada. Page 5.
2. The Circles of Change Program was adapted by Manitoba Justice from the Moving On Program, developed by Dr. Marilyn Van Dieten. Dr. Van Dieten agreed to CSC's use of the Program.
3. CSC currently has memorandums of understanding with British Columbia, Ontario, Prince Edward Island, and Newfoundland & Labrador.
4. Aboriginal Correctional Programs for women offenders are Elder assisted.

CSC staff at an ICPM training session in the Pacific Region (left to right): Back row: Loméga Étienne, Jordan Liberman, Sav Bains, John Eno, Joanne Jolin, Corey Unger. Front row: Marla Kavalak, Jodi McDonough, Emily Henry, Haley Bullen, Jennine Hamilton.

## Pacific Region:

# Integrated Correctional Program Model training

***By Corey Unger, National Program Manager, ICPM, Pacific Region***

From the moment the Pacific Region received word that we were selected as the location to pilot the Integrated Correctional Program Model (ICPM), the Pacific Region ICPM Implementation Team moved full steam ahead to ensure a successful implementation of this important program.

Throughout the development of the ICPM program delivery strategy, we communicated with various partners and stakeholders and held town hall meetings with all sites and communities. These half-day sessions, which were attended by both offenders and staff, allowed for dynamic discussion in relation to ICPM and the impact this program model will have in correctional planning and offender rehabilitation.

Training took place for 66 Correctional Program Officers from January 11-22, 2010, in Abbotsford, British Columbia. In early February, the ICPM program delivery pilot was launched at various sites in the Pacific Region – marking the official beginning of the Correctional Service of Canada's (CSC's) third generation of correctional programs.

After a few weeks of ICPM program delivery, 50 more Correctional Program Officers underwent ICPM training from March 1-12. These ICPM-trained Correctional Program Officers are now awaiting the launch of program delivery at the remainder of the pilot sites, which is scheduled for April 2010.

The training was a huge success, with all participants learning every aspect of the ICPM. However, it did pose a few challenges, as the National ICPM Trainers delivered the information to a mix of new and experienced Correctional Program Officers. Due to the participants' varying ranges of knowledge and experience, it was crucial that the material was taught in a way that would be understood by everyone.

Another area that required additional attention was transitioning from the old correctional program model to the ICPM as smoothly as possible. A continuous review of all program start and end dates, to verify our ICPM Training Plan corresponded with existing programs, ensured that the process did not create gaps in program availability for offenders.

This ICPM pilot project has had far-reaching impacts on many areas of our business, and as a result of the number of correctional areas affected by this pilot project, it has taken some incredible teamwork from a variety of departments and specific individuals throughout our organization.

Today, reflecting back over the last several months of planning, developing, and implementing, it is a true accomplishment for our entire ICPM Team to have successfully met our initial commitments.

It's truly incredible that over 8,500 pages of ICPM program manuals have been written, 116 staff members have been trained, and all necessary tools to effectively identify, prioritize, manage, and monitor offender ICPM program referrals have been created within such a short time frame.

In the coming months, we look forward to evaluating our current progress and making any adjustments to improve our ICPM program results. ■

## Prairie Region:

# Aboriginal Offender Substance Abuse Program

Murray Monkman (left) and Tom Dahl (right), Aboriginal Correctional Program Officers, along with Elder Gordon Nepinak (middle) in the Prairie Region

***By Tom Dahl, Aboriginal Correctional Programs Officer, Stony Mountain Institution***

"The Aboriginal Offender Substance Abuse Program is not just another program, it is the way to freedom for these boys," says Elder Gordon Nepinak, a long-time Elder at Stony Mountain and a respected member of the National Elders' Working Group.

The Aboriginal Offender Substance Abuse Program (AOSAP) is a blended program that combines current best practices in the addictions field with cultures, teachings, and ceremonies guided by both Aboriginal facilitators and Elders.

A truly holistic program, AOSAP addresses all aspects of a person's life, not simply alcohol and drug abuse, by using the *Sacred Medicine Wheel* to help participants assess the mental, emotional, physical, and spiritual aspects of their lives – the goal being to achieve a healthier balance in all four areas.

The program also offers the *Seven Grandfather Teachings* as a set of values shared by many Aboriginal cultures in some form for many centuries. These teachings are a prescription for a good life and are simple but powerful. One AOSAP graduate commented, "I would usually do badly in programs, but this one was different. If I'm thinking negatively, all I have to remember is humility. Be a humble person like an Elder. It calms me down right away and I don't fly off the handle. I learned a lot in the program but I'll never forget the Seven Teachings."

Over the course of the program, offenders learn many aspects of Aboriginal teachings, protocols, medicines, and ceremonies. They are taught how to deal with the effects that colonization has had on Aboriginal peoples, and they learn about the far-reaching effects of alcohol and drug abuse. By the final stage of AOSAP, offenders can identify the core reasons for their substance abuse and develop a Self-Management plan to maintain sobriety and gain a healthier balance in the four aspects of their *Medicine Wheel*.

Elder Nepinak and other Elders have agreed, "If you have a group of Aboriginal men with drinking and drug problems, you will have a group of men with many traumas in their lives and the lives of their families. We cannot ignore the truth of that. Many of them need to heal from these traumas so they can move on in their lives. AOSAP helps them start this process, slowly, little by little."

Since 2004, when the pilot program began, 134 offenders have successfully completed AOSAP at Stony Mountain Institution. For the most part, these numbers are regarding AOSAP High-Intensity, but with the May 2009 pilot of AOSAP Moderate-Intensity, the only Aboriginal program offered at that intensity level at Stony Mountain, many more offenders are now taking this program.

> If only I could have taken a program like this in my community I might never have ended up in here.

One graduate at Stony Mountain tearfully admitted, "If only I could have taken a program like this in my community I might never have ended up in here."

Another graduate commented, "I always knew I could survive on the street, after AOSAP I believe I can learn to really live in the community, to have a real life."

Finally, when an offender was asked why he shed tears during a particularly emotional exercise, he said, "That was the moment I forgave my parents. I never understood what they must have gone through until now." When asked how he felt now he replied, "I feel different, lighter. I feel free." ■

# Ontario Region: Violence Prevention Program

Correctional Program Officers at Collins Bay Institution in the Ontario Region (left to right: Back row: Janice Saunders, Roberto DiFazio, Kelly Laforest, Merri MacDonald, Bev Pitcher. Front row: Crystal Bailey, Cathy Galt.

***By Reyhan Yazar, Project Officer, Reintegration Programs, National Headquarters***

Since the new correctional programs building opened in April 2009, staff members at Collins Bay Institution in Ontario have really gotten down to business.

It is the goal of the Correctional Service of Canada's (CSC's) Reintegration Programs to meet all offenders' treatment needs in a timely fashion. And to Program Manager Bev Pitcher, having such a broad range of correctional programs running concurrently in one location is exceptional. "It says that something good is happening here," she says. "And it's all due to the excellent team around me."

Vicki Garrett and Rick Petit, who run the Family Violence Prevention Program, note how participants were motivated, willing to be honest, and open to change. They believe the bright new building makes a difference, and because there is so much quality programming taking place, offenders are participating more. "Other offenders approach us in the hallways to ask when they could get in the program," says Garrett.

Cathy Galt runs a moderate-intensity Violence Prevention Program (VPP) and for her, the challenges are similar. "When working with offenders and trying to help them change their behaviour for the better, the hardest part is to engage participants," she explains. "The second hardest part is for participants to try out what they've learned in the classroom in real-life situations." But Galt's group is doing well. After the Christmas break, offenders came back to the program talking about how they implemented their new skills outside of the classroom with family and friends.

Kelly Laforest, currently running a substance abuse program (but having run VPP a few months ago), agreed. "One of my participants spoke about an argument he had with a staff member," she said. "He mentioned using his newfound knowledge and coping skills to calm himself down and try to see things from the other person's perspective. He then went back to apologize."

Merri MacDonald who usually runs the high-intensity VPP, is now running the moderate-intensity VPP. The feedback she's received about the programming at Collins Bay Institution has been positive, even though sometimes, in larger groups, offenders maintain a posture of toughness. In more private settings, participants have demonstrated that they do care, and that they "get it." Asked what they liked about the program, one participant said, very quietly, "Everything."

Angela Kingston and Roberto DiFazio run the high-intensity VPP. High-intensity participants are typically harder to work with, as they usually have longer histories of violence, and represent the greatest risk to re-offend. Both Kingston and DiFazio remain motivated and enjoy coming to work because of the solid core of colleagues around them, even on days when the high-intensity group is especially challenging.

"In the old days it was hard to even get participants to talk to you," says Kingston. "There was a bit of a struggle between 'the old side' and 'the new side'."

DiFazio explains, "You'd see the old side telling others not to participate because we represent authority, whereas the new side believed there was something to gain from participating. They kept an open mind."

Although most of these challenges have been overcome, it is the perennial issue of programming with offenders. To trust, or not to trust. To learn something new, or to keep your mind closed. Word from Collins Bay Institution is that participants are giving the new way a chance, and in record numbers. ■

# Quebec Region: **Sex Offender Programs**

Loméga Étienne, Senior Project Manager at National Headquarters

***By Sharon-Isabelle St-Pierre, Communications Advisor, National Headquarters***

With numerous years of experience in delivering various Correctional Service of Canada (CSC) correctional programs, and with the support of a solid team, Loméga Étienne, Senior Project Manager for the Integrated Correctional Program Model (ICPM), has developed a solid understanding of how to deliver effective sex offender programming.

"I've been working at CSC since 2002 in correctional programs," says Étienne, who started at Archambault Institution before going to La Macaza to facilitate the Sex Offender Assessment and Intensive Treatment Program at La Macaza Clinic (LMC), a high-intensity cognitive behavioural group program for sex offenders. "My experience at the LMC was very rewarding, allowing me to expand my theoretical knowledge and practices regarding sex offenders and to establish ties with accomplished professionals in the field."

With the experience gained at the LMC, Étienne then worked at the Montreal Metropolitan District with offenders on parole, where he led various correctional programs (moderate-intensity family violence prevention, low-intensity substance abuse program, low-intensity and sex offender maintenance program). Étienne was responsible for monitoring the majority of paroled sex offenders in the Metropolitan area who had successfully completed a program during their incarceration or during their release.

"The most remarkable aspect of my work in the community was the dynamic nature and dedication that the professionals I encountered demonstrated in their work, guiding parolees in their reintegration and helping them to become law-abiding citizens," says Étienne. "One of the greatest pleasures of working in the community is working withparolees to update their self-management plans to address their risk factors and high-risk situations while developing a healthy and pro-social lifestyle based on their life's goals and interests."

In the Quebec Region, figures for the 2008-09 fiscal year show that a total of 257 offenders participated in a sex offender program. Of this number, 151 sex offenders completed the program "successfully" or with "participation in all sessions." This means that only 59 per cent of sex offenders in the Quebec Region completed a sex offender program during this fiscal year. This situation is comparable to the other regions.

It's important to highlight that in the third quarter of the 2009-10 fiscal year, the completion rate for sex offender programs for the Quebec Region was over 70 per cent. These results clearly demonstrate how the hard work put in by the staff responsible for these programs has yielded very encouraging results.

However, these results also show that the staff responsible for managing and delivering sex offender programs are currently facing a number of challenges, including:

- increasing the percentage of participants who complete the sex offender program they are assigned to;
- reducing the number of offenders on waiting lists and ensuring hat offenders have access to the program at the appropriate time; and
- dealing with various other challenges, particularly concerning human, financial and material resources.

The Integrated Sex Offender Programs will address current challenges by helping to ensure that offenders are able to participate in the programs they need, at the appropriate time in their sentence management. To achieve this objective, resources will be used on a priority basis to meet the needs of moderate- and high-risk sexual offenders. ■

# Atlantic Region: Community Correctional Programs

A Community Parole Officer meets with an offender in the community

***By Jean-Guy Bourque, Regional Administrator, Reintegration and Programs, Atlantic Region***

When dealing with correctional programs in the community, the question always asked is "What should take priority – employment or programming?" In the Atlantic Region, the response has always been that both are equally important.

For the most part, our main focus in the community is our Community Maintenance Program, which allows offenders to practice and build upon the skills they learned while completing a correctional program within the institution. Providing these programs in the community does much more than just continue an intervention for an offender, it provides a positive means of supporting the reintegration process and increasing public safety.

Based on the philosophy that effectiveness is maximized when offenders participate in correctional programming in a community setting, the Atlantic Region continues to strive to offer more correctional programs in the community. Currently, the region offers the Moderate Intensity Family Violence Program several times per year in the community. In addition, upcoming community program plans will include the National Substance Abuse Program – Moderate Intensity, as well as the Violence Prevention Program.

During fiscal year 2008-09, the Atlantic Region assigned a total of 568 offenders to a national correctional program in the community, which represents 21 per cent of the assignments across the country for this time frame. These results show how much the region supports community programming, and that public safety is greatly improved as a direct result of this support.

While such numbers represent great results, the Atlantic Region still faces many challenges, such as increasing the use of Community Correctional Centres (CCCs) for programming purposes. The current problem is that a large majority of CCC beds are being occupied by offenders on Statutory Release with a Residency condition. Releasing offenders to CCCs for programming purposes would not only support and potentially improve reintegration efforts, but bring greater balance to the offender profile in CCCs as well.

The Atlantic Region cannot talk about correctional programming in the community without mentioning our non-governmental organization partners. Their commitment to public safety and the strong relationships they have developed with CSC have greatly enhanced our ability to offer correctional program opportunities in the community, especially in rural areas. These partnerships have assisted us in dealing with the increasingly complex needs of today's offender population, and in maximizing our contributions to public safety.

Moving ahead, the Atlantic Region is looking forward to the next generation of correctional programs, known as the Integrated Correctional Program Model. This new model, should ensure the continued success of correctional programming in general, as well as in the community. ■

# Moving Beyond Transformation

***By Mary Beth Wolicky, Communications Specialist, CSC Transformation Team, National Headquarters***

*We are in a stage of transition: moving from transformation to integration of fundamental changes that will enhance our ability to achieve the Service's key priorities, in the context of our Mission and contribution to public safety.*

*—Commissioner Don Head*

For the past two years, the Correctional Service of Canada (CSC) has focused on enhancing how it contributes to public safety through the implementation of a Transformation Agenda. A wide variety of initiatives have been undertaken to respond to the observations and recommendations of the CSC Review Panel and the strategic direction provided by CSC's Executive Committee (EXCOM). During this period, emphasis has been placed on integrating transformation initiatives with the priorities identified in CSC's *Report on Plans and Priorities*, as a way of transferring responsibility to and, therefore, empowering staff in our institutions and the community.

Staff and our partners in the community continue to raise questions about next steps, especially in light of the fact that the mandate of the Transformation Team ends on March 31, 2010.

Responses to some of these questions follow in order to ensure everyone is informed about where we are and where we are going, as the transformation journey moves to a new phase.

The Women Offender Sector used an integrated approach to develop the Women Offender Community Strategy. CSC collaborators included (left to right): Barry McGinnis, Women Offender Sector; Jennifer Hayward, Aboriginal Initiatives Directorate; Diane Zilkowsky, Community Reintegration Branch; Irene Klassen, CORCAN; Sue Coatham, Women Offender Sector (substantive position, Calgary Parole Office); Michelle Hall, Reintegration Programs Branch (substantive position, programs, Pacific Regional Headquarters).

## IS "TRANSFORMATION" OVER?

CSC received funding in Budget 2008 to support transformation initiatives over a two-year period and, in some cases, beyond. Although the Transformation Team will conclude its work, the Commissioner has established a Transformation Steering Committee to ensure these initiatives are sustained and enhanced over the next several years. In other words, although the Transformation Team is leaving, the Transformation Agenda is still very much alive.

## HOW CAN I FIND OUT ABOUT WHAT HAS BEEN ACCOMPLISHED THROUGH THE TRANSFORMATION AGENDA AND WHAT INITIATIVES ARE CONTINUING?

There are several ways to learn about what has been achieved and what is planned for the future. For example, you can find the "Integrated Overview: CSC Transformation Agenda" on the CSC Web site (www.csc-scc.gc.ca). There is a section on key priorities, including lists of completed initiatives.

Three reports are also being prepared for EXCOM and for submission to the Minister of Public Safety. They will include:

1. **A Report on Safety and Security** (outlining current results, and future plans/priorities and related funding investments)
2. **A Report on Initiatives Undertaken to Enhance the Correctional Continuum** (e.g. offender intake assessment, the correctional plan, the Integrated Correctional Program Model and Case Management)
3. **A Future Directions Paper** (outlining steps to be taken to integrate transformation initiatives with priorities, outcomes and results identified in the 2010 *Report on Plans and Priorities*)

Of course, you will also be able to monitor the progress of these initiatives through the Service's regular reporting to Parliament through the *Report on Plans and Priorities* and *Departmental Performance Report*. Updates will also be provided in future issues of *Let's Talk*.

## WHAT DIRECTION WILL BE PROVIDED TO ENSURE FULL INTEGRATION OF TRANSFORMATION INITIATIVES AND DEPARTMENTAL PRIORITIES?

As noted above, the Commissioner created a Transformation Steering Committee to provide advice and recommendations to EXCOM on the effective transition of initiatives to CSC operations in the institutions and the community. Steering Committee members include the Commissioner, Senior Deputy Commissioner, and key members of the Executive Committee. The Steering Committee meets at least monthly to provide advice and recommendations to EXCOM to ensure that a nationally consistent approach to implementation is integrated, cost-efficient, effective, and coordinated across all regions and sectors.

## WHAT'S THE CONNECTION BETWEEN THE TRANSFORMATION AGENDA THEMES AND CSC'S CORPORATE PRIORITIES?

It's all about contributing to public safety for Canadians.

Since fiscal year 2006-07, CSC has maintained consistent focus on the following five priorities. They were developed to manage the risks and needs of a changing offender population profile, while enhancing the Service's contribution to public safety:

- Safe transition of eligible offenders into the community
- Safety and security of staff and offenders in our institutions
- Enhanced capacities to provide effective interventions for First Nations, Métis and Inuit offenders
- Improved capacities to address mental health needs of offenders
- Strengthening management practices

The progress for these corporate priorities helps us fulfill our Mission, which is to contribute to public safety by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure, and humane control. For example, working to reduce the flow of drugs entering institutions helps create safe and secure institutional environments for offenders to actively engage in their correctional plans. And improving the delivery of programs through the implementation of the Integrated Correctional Program Model, and strengthening the case management linkages between institutions and the community, result in a "seamless" transition of offenders into the community and improved offender supervision and intervention.

## WHY HAS PHASE 2 OF THE TRANSFORMATION AGENDA FOCUSED ON THE COMMUNITY?

While many of our activities and operational practices in institutions serve immediate objectives of safeguarding surrounding communities, and the staff and inmates at particular sites, ultimately, our work is focused on the eventual return to the community of most offenders, from intake assessment through warrant expiry.

Everything we do has successful reintegration in the community as its ultimate goal: we strive to run safe and secure institutions in order to create the climate to facilitate the activities that will support safe community reintegration. We assess offenders so that we can develop plans to address criminogenic needs to support safe reintegration. We have developed and implemented very sophisticated and comprehensive program, intervention, educational and employment strategies, so that offenders can acquire the tools and skills they need to re-enter society as safe and productive members. We seek to change offenders' attitudes and behaviours in ways that, again, will support them to be law-abiding citizens in the community.

## HOW CAN I SUPPORT CSC'S ONGOING TRANSFORMATION?

As you may recall, the Transformation Agenda followed John Kotter's eight-step change-management theory, which includes: creating a sense of urgency, establishing a small team, and communicate, communicate, communicate. The last two steps (don't let up and create a new culture) will continue to be relevant for staff and partners of the Service for some time to come. The "new culture" includes an ongoing emphasis on integration, engagement, communications, and relationship building, and we each have a role to play there.

The foundation for ongoing transformation has been set by the period of intensive work over the last two years. Now, the ball is "in the court" of each and every staff member as we move forward to help improve what we do, to help keep communities across Canada safe. ■

## 30TH ANNIVERSARY CROSSWORD ANSWERS

***Across***

1. initiatives
5. ideas
6. archambault
9. parole
13. upper
14. strengthening
16. recipere
17. five
18. community
19. lifeline

***Down***

2. rights
3. strategic
4. system
7. restorative
8. transformation
10. capital
11. conditional
12. supervision
15. equity

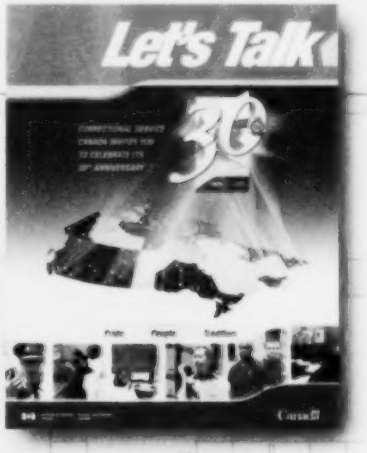

# Entre Nous

MARS 2010 Volume 34, N° 2

## UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PROGRAMMES CORRECTIONNELS

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

# Table des matières

## COUVERTURE

## MANCHETTES

| | |
|---|---|
| Message du commissaire | 3 |
| Message de la rédactrice en chef | 4 |
| Les programmes correctionnels sont-ils *vraiment* efficaces? | 4 |
| Mythes et réalités concernant les programmes correctionnels | 6 |
| Interventions auprès des délinquants ayant des problèmes de santé mentale | 7 |
| Programmes correctionnels offerts dans la collectivité | 8 |
| À l'intérieur du Modèle de programme correctionnel intégré | 9 |
| Programmes correctionnels pour Autochtones | 10 |
| Programmes correctionnels pour délinquantes | 11 |
| Région du Pacifique : Formation sur le Modèle de programme correctionnel intégré | 12 |
| Région des Prairies : Programme pour délinquants autochtones toxicomanes | 13 |
| Région de l'Ontario : Programme de prévention de la violence | 14 |
| Région du Québec : Programmes pour délinquants sexuels | 15 |
| Région de l'Atlantique : Programmes correctionnels communautaires | 16 |
| Au-delà de la transformation | 17 |
| Réponses du mots-croisés 30e anniversaire | 18 |



Convention de la poste-publication n° 40063050
Retourner toute correspondance canadienne ne pouvant être livrée au
Service correctionnel du Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

# Message du commissaire

Don Head, *commissaire*

Le magazine ***Entre Nous*** est publié par le Secteur des affaires publiques et des relations parlementaires du Service correctionnel du Canada.

Les opinions exprimées dans les articles publiés dans ce numéro ne reflètent pas nécessairement les opinions du commissaire.

**Rédactrice en chef et commissaire adjointe, Affaires publiques et relations parlementaires**
Elizabeth Van Allen

**Rédaction**
Personnel des régions et des Communications stratégiques

**Photographes**
Personnel des régions et des communications

**Renseignements**
GEN-NHQLetsTalkEntreNous-SCC-gc.ca

**Révision et traduction**
Bureau de la traduction et Services linguistiques du SCC

**Conception graphique**
kameleons.ca

**Comité de rédaction**
Scott Harris
Patrice Miron
Linda Roy
Mary Beth Wolicky

Les articles peuvent être reproduits entièrement, avec la permission du Service correctionnel du Canada, en précisant leur source.

L'équipe d'***Entre Nous*** serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être revisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous.

***Entre Nous/Let's Talk***
Service correctionnel du Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone : 613 995-5364
Télécopieur : 613 947-1184
www.csc-scc.gc.ca

ISSN 0715-2859

© Service correctionnel du Canada Mars 2010

Imprimé au Canada sur du papier recyclé

Dans le présent document, le terme masculin, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Je suis heureux de présenter ce nouveau numéro d'*Entre Nous*, qui souligne les nombreux accomplissements du Service correctionnel du Canada (SCC) dans le domaine des programmes correctionnels.

Les membres du personnel du SCC peuvent être fiers de leur organisation qui jouit depuis longtemps d'une excellente réputation en ce qui concerne l'élaboration et la prestation de programmes correctionnels. Nos programmes reposent sur des données probantes, et il a été prouvé qu'ils aident les délinquants à modifier les comportements qui contribuent à leurs activités criminelles.

Durant ma carrière au SCC, j'ai moi-même constaté les effets que peuvent avoir des programmes correctionnels efficaces sur la vie d'un délinquant et, du même coup, sur la sécurité publique.

Que ce soit lorsqu'ils aident un délinquant à surmonter sa dépendance, à gérer sa colère de manière non violente ou à s'attaquer aux facteurs de risque qui sous tendent ses comportements sexuels nuisibles, notre personnel qui offre ces programmes s'appuient sur les plus récentes recherches pour aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois.

Il s'agit d'un travail ardu qui exige de la patience, de la persévérance ainsi qu'une foi inébranlable dans la capacité de changement des délinquants. Le travail des agents de programmes correctionnels constitue un apport précieux au renforcement de la sécurité publique, et, à titre de commissaire, je suis fier du dévouement et du professionnalisme qu'ils manifestent quotidiennement. C'est grâce à leur excellent travail que des services correctionnels de partout dans le monde font appel au SCC pour obtenir des conseils et de l'orientation concernant la réadaptation et les programmes correctionnels efficaces.

Après avoir été, pendant près de 30 années, un pionnier dans le domaine des programmes correctionnels, le SCC s'apprête maintenant à écrire son plus récent chapitre en matière d'élaboration et de prestation de programmes grâce au lancement du Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI).

Comme il en a été question dans des numéros antérieurs d'*Entre Nous*, le MPCI met à profit les aspects les plus réussis des programmes existants du SCC tout en incorporant les innovations les plus prometteuses des recherches sur les programmes correctionnels. Le projet pilote du MPCI a été mis en œuvre dans la région du Pacifique en janvier 2010.

Le MPCI est conçu de manière à permettre aux délinquants d'accéder aux programmes beaucoup plus tôt pendant leur peine, soit à l'étape de l'admission. En outre, il sera offert selon une approche modulaire, ce qui permettra à un plus grand nombre de délinquants de participer aux programmes de façon continue. Il va sans dire que nous suivons de près l'évolution du projet pilote; nous évaluerons les succès remportés de même que les difficultés éprouvées et apporterons les changements nécessaires.

Il s'agit d'un projet ambitieux, mais je suis enhardi par l'engagement des employés du SCC à améliorer continuellement la façon dont nous offrons des programmes correctionnels. J'estime que cet engagement nous permettra ultimement de mieux répondre aux besoins des délinquants dont nous avons la charge et la garde au cours des années qui viennent.

Dans le cadre de son Programme de transformation, le SCC est en train de simplifier les évaluations initiales et les processus de gestion des cas ainsi que de maximiser la capacité actuelle des programmes afin de les rendre plus accessibles aux délinquants qui en ont besoin pour atteindre les objectifs de leur plan correctionnel. Une grande partie de ces efforts réside dans l'élaboration du MPCI. Néanmoins, ce dernier n'est offert pour le moment que dans la région du Pacifique; il nous faut donc aussi souligner les efforts déployés dans le reste du pays pour mettre le plus à profit les programmes existants et ainsi mieux aider les délinquants à réussir leur réinsertion sociale.

J'espère que ce numéro d'*Entre Nous* rappellera à tous ceux et celles qui œuvrent dans l'élaboration et la prestation de programmes l'importance de leur contribution à l'organisation et à la sécurité publique.

J'encourage ceux et celles qui n'œuvrent pas dans ce domaine à prendre connaissance du présent numéro et à en apprendre davantage sur les programmes correctionnels, sur leurs réussites ainsi que sur les enjeux auxquels nous faisons maintenant face. ■

# Message de la rédactrice en chef

Elizabeth Van Allen, *Rédactrice en chef*

Bienvenue à ce numéro d'*Entre Nous*, consacré aux nombreuses réalisations du Service correctionnel du Canada (SCC) dans le domaine des programmes correctionnels.

Permettez-moi tout d'abord de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous dire à quel point je suis heureuse d'être la nouvelle rédactrice en chef d'*Entre Nous*. Je lis cette publication depuis mon arrivée au SCC et je suis vraiment honorée de maintenant jouer un rôle important dans son développement.

Certains d'entre vous ignorent peut-être qu'*Entre Nous* est lu dans le monde entier – dans certaines écoles du Canada et des États-Unis, aussi bien que dans des établissements correctionnels situés à l'étranger. Cette large diffusion est un autre exemple des efforts que fait le Service pour mettre en commun les connaissances et l'expérience qu'il possède dans le domaine des services correctionnels.

Le présent numéro contient des informations qui seront très utiles aux lecteurs. Il porte plus particulièrement sur les programmes correctionnels du SCC et sur la manière dont ces programmes contribuent à la réadaptation et à la réinsertion sociale des délinquants. Au fil de votre lecture, vous vous familiariserez avec différents aspects des programmes correctionnels qu'offre le Service et comprendrez comment ces programmes sont adaptés aux besoins des différents groupes de délinquants.

Vous verrez également comment le Service s'appuie sur son système correctionnel de premier ordre pour lancer sa troisième génération de programmes correctionnels – le Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI).

Le SCC vit une période passionnante, et j'espère que le présent numéro d'*Entre Nous* vous donnera un bon aperçu des programmes correctionnels qu'offre actuellement le Service et de ce que l'avenir lui réserve avec le MPCI. ■

# Les programmes correctionnels sont-ils *vraiment* efficaces?

***Par Jodi McDonough, agente de programmes, Programmes de réinsertion sociale, administration centrale***

« Vous voulez savoir si les programmes sont efficaces? Même si je déteste l'admettre, je suis obligé de répondre que oui, » déclare George Leclair, un condamné à perpétuité qui a passé plus de 32 ans derrière les barreaux avant d'être mis en liberté à Ottawa, en 1992. Œuvrant auprès des délinquants qui sont mis en liberté dans la région de la capitale nationale depuis dix ans, M. Leclair parle avec conviction lorsqu'il décrit les effets positifs qu'il a constatés dans la vie de ses clients grâce à leur participation aux programmes correctionnels du Service correctionnel du Canada (SCC).

Malgré les témoignages de première main comme celui de M. Leclair et la réputation de chef de file dont jouit depuis déjà longtemps le Canada sur la scène internationale dans le domaine des programmes correctionnels, un mystère persiste au sujet de ce qui se passe vraiment dans les salles de classe de nos établissements et le lien qui existe entre les programmes correctionnels et les taux de récidive est encore flou pour certaines personnes.

Voici quelques précisions pour ceux et celles qui désirent savoir *comment* fonctionnent nos programmes correctionnels. Contrairement aux programmes sociaux, aux programmes culturels ou aux programmes de formation, les programmes correctionnels sont conçus pour cibler des facteurs qui, selon ce qu'a démontré la recherche, sont directement liés au comportement criminel.

Même si les comportements criminels peuvent se manifester sous différentes formes, la recherche en criminologie a clairement démontré que certains facteurs communs – appelés « facteurs criminogènes » – doivent être pris en considération pour réduire le risque de récidive, peu importe le comportement en cause. Qu'un délinquant purge une peine de ressort fédéral pour un problème de toxicomanie, de violence générale ou de violence familiale ou encore pour une infraction de nature sexuelle, les programmes correctionnels sont conçus pour cibler un certain nombre de facteurs sous-jacents tels que les influences sociales, les émotions, les croyances, les pensées, les attitudes et le mode de vie.

En comparant différentes méthodes de traitement, la recherche a également permis de constater que les programmes correctionnels qui s'appuient sur une approche cognitivo-comportementale sont les plus

susceptibles de donner les résultats correctionnels escomptés – une diminution des taux de récidive générale et de récidive avec violence. De plus, la recherche a montré que les programmes correctionnels les plus efficaces au monde reposent sur neuf principes de base – des principes que le SCC applique déjà depuis de nombreuses années.

Étant donné la place que le Service accorde depuis longtemps aux programmes qui se fondent sur des données scientifiques, il n'est pas surprenant que le Canada soit parvenu à obtenir des résultats aussi impressionnants en ce qui concerne la prévention de la récidive. Nos programmes correctionnels ont été conçus et sont offerts en tenant compte de ce qui « fonctionne » depuis leur mise en œuvre, au début des années 1990, et ils continuent de s'inspirer des découvertes les plus récentes dans les domaines de la criminologie, de la psychologie et de la sociologie. Alors, lorsqu'on nous demande comment le Service est arrivé à réduire de manière aussi considérable les taux de récidive au cours des 20 dernières années, la réponse est assez simple : il suffit de respecter les principes du risque, des besoins et de la réceptivité. Autrement dit, le SCC offre des programmes correctionnels qui ciblent les bons délinquants et qui répondent aux besoins les plus urgents, en utilisant la meilleure approche possible.

Ceux et celles qui désirent savoir *à quel point* nos programmes correctionnels sont efficaces n'ont qu'à examiner nos taux de succès, qui sont élevés dans les cinq domaines que couvrent nos programmes, soit la toxicomanie, la prévention de la violence, la violence familiale, la délinquance sexuelle et le maintien des acquis dans la collectivité.

Même si les résultats varient en fonction des programmes, du niveau d'intensité et des participants, les évaluations ont toujours montré que la participation à un programme correctionnel augmente les chances d'obtention d'une libération conditionnelle, diminue le risque de réincarcération à la suite d'une nouvelle infraction et réduit les risques de récidive générale, de récidive avec violence et de récidive sexuelle (Évaluation nationale du SCC, 2009; 95). Il est également important de noter que les résultats des programmes correctionnels sont beaucoup plus intéressants lorsque les délinquants suivent des programmes qui répondent à leurs besoins, que ce soit en termes d'objectifs de traitement ou de niveau de risque. Cela confirme que la qualité de l'évaluation et le processus d'aiguillage des délinquants vers les programmes peuvent accroître ou, à l'inverse, diminuer notre capacité à favoriser des changements de comportement positifs dans la vie des délinquants.

Puisque la priorité absolue du SCC est de contribuer à la sécurité publique, la mesure de nos succès dépend ultimement de notre capacité à empêcher la criminalité. Lorsqu'on compare les taux de succès des délinquants qui ont participé à un programme correctionnel à ceux des délinquants qui n'ont participé à aucun programme, les différences sont évidentes.[1]

Selon la dernière évaluation nationale des programmes correctionnels, les délinquants qui ont participé aux programmes de prévention de la violence avaient 41 pour cent moins de chances d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction et étaient environ la moitié moins nombreux (52 pour cent) à être réincarcérés pour une nouvelle infraction avec violence. Pour ce qui est de la prévention de la violence familiale, les délinquants qui ont participé au Programme de prévention de la violence familiale d'intensité modérée avaient 36 pour cent moins de chances d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction et 57 pour cent moins de chances d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction avec violence.

En ce qui concerne les délinquants aux prises avec des problèmes de toxicomanie, ceux qui ont participé au Programme national de traitement de la toxicomanie d'intensité élevée avaient 45 pour cent moins de chances d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction et 63 pour cent moins de chances d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction avec violence. Les résultats du Programme de maintien des acquis dans la collectivité (PMAC) sont tout aussi encourageants. L'évaluation montre que les délinquants qui ont participé au PMAC ont 29 pour cent moins de chances que ceux du groupe témoin d'être réincarcérés pour toutes sortes de raisons, y compris pour une révocation pour manquement aux conditions. Ils ont également 40 pour cent moins de chances d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction et 56 pour cent moins de chances d'être réincarcérés pour une nouvelle infraction avec violence.

Un examen des résultats des délinquants sexuels dont les victimes n'étaient pas des enfants a montré que la participation au Programme d'intensité élevée pour délinquants sexuels a permis de réduire les taux de réincarcération (25 pour cent) et de réincarcération pour une nouvelle infraction de nature sexuelle (71 pour cent). Les résultats des délinquants sexuels dont les victimes étaient des enfants qui ont participé au même programme montrent également une diminution importante du nombre de réincarcérations pour des infractions de nature générale (54 pour cent) et sexuelle (50 pour cent).

[...] les délinquants qui ont participé aux programmes de prévention de la violence avaient 41 pour cent moins de chances d'être réincarcérés...

Même si les résultats des programmes destinés aux délinquants sexuels semblent aussi positifs que ceux d'autres programmes, l'évaluation nationale ne juge pas ces résultats comme « statistiquement significatifs » – une expression qu'on utilise en recherche pour indiquer qu'un résultat n'est pas attribuable au hasard. Néanmoins, le Service a fait de grands progrès dans ce domaine au cours des deux dernières décennies. Les résultats sont très prometteurs pour les délinquants et pour les collectivités canadiennes.

À la lumière de tous ces résultats, on pourrait penser que le Service soit tenté de se reposer sur ses lauriers pendant quelque temps et n'essaie plus d'innover, mais tel n'est pas le cas. En tant que pionnier des services correctionnels progressistes et efficaces, le Service met constamment la barre plus haut. Depuis janvier 2010, il teste un nouveau modèle de programme correctionnel pour les délinquants de sexe masculin qui pourrait donner des résultats encore plus intéressants en matière de sécurité publique pour les Canadiens. Et même si certains employés peuvent se montrer hésitants face au changement, le Canada, qui a toujours été considéré comme un chef de file dans le domaine correctionnel, n'est-il pas le mieux placé pour relever un défi de cette envergure. »

[1] Les résultats des programmes correctionnels dont il est question dans l'article se limitent aux résultats des délinquants non autochtones de sexe masculin, étant donné la nature générale des cinq domaines couverts par les programmes (ne visent pas un sexe ou une culture en particulier). Pour plus de renseignements sur les résultats des programmes offerts aux délinquants autochtones et aux délinquantes, veuillez consulter l'Évaluation nationale des programmes correctionnels de 2009.

# Mythes et réalités concernant les programmes correctionnels

***Par Michael Bettman, directeur général p.i., Programmes pour délinquants et de la réinsertion sociale, administration centrale***

***Le Programme de transformation du Service correctionnel du Canada (SCC) peut crier victoire*** – Le Service a examiné avec succès tous les aspects qui sont liés à la prestation des programmes et proposé des stratégies concrètes pour améliorer la sécurité du public. Grâce à certains réinvestissements stratégiques, le SCC pourra se vanter de connaître l'augmentation la plus importante du nombre de programmes fondés sur l'expérience clinique des dernières décennies.

Nous devons montrer clairement aux Canadiens que leurs investissements se sont traduits par des améliorations mesurables et des résultats continus sur le plan de la sécurité publique. Cela n'est pas difficile, étant donné l'efficacité reconnue de nos programmes correctionnels, mais mes dix années de travail en tant que directeur des Programmes de réinsertion sociale m'ont enseigné qu'il y a beaucoup de perceptions erronées au sujet de la réadaptation des délinquants. Notre plus grand défi consiste bien souvent à détruire les mythes qui entourent la réinsertion sociale efficace des délinquants.

Je ne m'attarderai pas longtemps au mythe selon lequel les programmes ne fonctionnent pas. Le SCC a effectué de nombreuses recherches qui montrent que lorsqu'ils suivent les bons programmes, même les criminels endurcis cessent de commettre des crimes.

Je m'attaquerai plutôt au mythe selon lequel nos programmes correctionnels fonctionnent bien pour tout le monde – parce que cela n'est pas le cas. Nous avons appris que tous les programmes ne fonctionnent pas pour tous les délinquants, et en tant que professionnels, nous devons parfois faire des choix difficiles qui vont à l'encontre de ce que nous dicte notre intuition.

Nous devons être témoins de certains comportements avant d'être en mesure de diriger un délinquant vers un programme qui lui convient; ces comportements ne sont pas toujours faciles à observer, ce qui fait qu'il peut parfois arriver qu'un délinquant ait à participer à un programme qui ne répond pas vraiment à ses besoins. Par exemple, les délinquants à faible risque qui n'ont pas d'antécédents importants d'attitudes antisociales ne retireront pas d'avantages des programmes correctionnels, aussi désorganisée que leur vie puisse sembler.

Un autre mythe est que les programmes du SCC se limitent aux programmes correctionnels. Le SCC offre une grande variété de programmes qui favorisent la réinsertion sociale des délinquants; selon mon expérience, la plupart des gens associent à tort le mot « programmes » à programmes correctionnels et ne tiennent pas compte des nombreux programmes d'emploi, de formation et d'interventions sociales qui font également le succès du SCC.

Le SCC offre aussi des programmes qui sont axés sur la surveillance, les placements à l'extérieur ou les permissions de sortir de même que des programmes à caractère religieux et des programmes en santé mentale. Les recherches et les évaluations futures montreront, je l'espère, que ce ne sont pas les programmes correctionnels en tant que tels qui permettent d'améliorer la sécurité publique, mais l'interaction entre tous les programmes.

Selon un autre mythe tenace, les listes d'attente qui existent pour les programmes correctionnels seraient toujours une mauvaise chose. En fait, idéalement, lorsque le nom d'un délinquant se retrouve sur une liste d'attente, c'est qu'on a évalué ses facteurs criminogènes et qu'on a prévu avec lui un ensemble de programmes qui lui seront offerts au moment le plus approprié pour atténuer les risques qu'il présente. Les listes d'attente sont le signe d'une bonne évaluation et d'une bonne planification et permettent au SCC d'adapter l'offre à la demande – une stratégie trop rare dans les services sociaux.

Les noms des délinquants qui refusent de participer aux programmes demeurent sur les listes d'attente dans l'espoir que le personnel arrive à les faire changer d'idée. De plus, les noms des délinquants qui sont dans nos établissements et qui n'ont pas encore eu la possibilité de demander une mise en liberté sous surveillance figurent eux aussi sur les listes d'attente pour les programmes dans la collectivité.

J'ai aussi entendu le mythe que plus il y a de programmes correctionnels, mieux c'est. Le SCC n'a pas besoin de programmes correctionnels « spéciaux » pour chaque sous-population de délinquants; une surabondance de programmes complique inutilement le système correctionnel.

Le SCC a plutôt créé des outils en ligne pour répondre aux divers besoins des délinquants, des outils qui peuvent faire une différence dans la vie d'un délinquant.

Le dernier mythe auquel je souhaite m'attaquer aujourd'hui est celui selon lequel n'importe qui peut offrir un programme correctionnel avec succès. En réalité, les Canadiens peuvent compter sur des employés dévoués et travailleurs qui doivent suivre une formation rigoureuse et se conformer à des procédures d'assurance de qualité strictes pour offrir un contenu approuvé par des spécialistes.

Les intervenants des programmes correctionnels savent qu'ils travaillent pour les Canadiens et que les programmes peuvent être une solution qui ne fait que des gagnants. Les intervenants doivent offrir un contenu structuré qui tient compte des actes criminels qui ont été commis, et non pas une thérapie basée uniquement sur les désirs des délinquants et les traumatismes qu'ils ont vécus. Les intervenants sont formés pour encourager les attitudes et les objectifs prosociaux tout en aidant les délinquants à corriger les comportements qui ont causé des souffrances à trop de gens.

Les agents des programmes correctionnels savent que les sanctions sévères et le manque de respect n'ont pas d'effet sur la sécurité publique, et savent également comment il est difficile de détruire les mythes qui entourent la réadaptation des criminels.

J'ai accepté récemment le poste de directeur général intérimaire des Programmes pour délinquants et de la réinsertion sociale. Je suis certain que Lee Redpath, qui prend ma place à la tête de la Direction des programmes de réinsertion sociale, fera ce qu'il faut pour continuer à démystifier les programmes correctionnels. Se décrivant elle-même comme une « partisane » convaincue des programmes correctionnels depuis les 20 et quelques années qu'elle est au service du SCC, Lee est impatiente d'apprendre à connaître et comprendre les programmes correctionnels de l'intérieur. ■

# Interventions auprès des délinquants ayant des problèmes de santé mentale

***Par Paul Warren, conseiller en communications, administration centrale***

Au cours de la dernière décennie, le profil des délinquants a considérablement changé, notamment, en regard du pourcentage plus élevé de délinquants souffrant de troubles de santé mentale diagnostiqués lors de leur admission. Par conséquent, le Service correctionnel du Canada (SCC) a dû adapter ses approches au chapitre de la réadaptation des délinquants et faire face à des difficultés sans précédent, et la façon dont le Service fournit les services de santé mentale n'y fait pas exception.

Alors que les programmes correctionnels du SCC ont pour objectif de s'attaquer aux facteurs qui contribuent directement aux comportements criminels des délinquants, ils ne ciblent pas vraiment les symptômes de maladies mentales. Des interventions en santé mentale ont donc été spécifiquement conçues pour prendre en charge ces symptômes et pour aider les délinquants à acquérir des compétences qui leur permettent de mieux gérer leurs troubles mentaux.

Comme l'a expliqué Shauna Bottos, agente principale de programmes, Opérations et programmes correctionnels à l'Administration centrale : « Compte tenu de la diversité des manifestations et des expériences liées aux maladies mentales, ainsi que de la disponibilité des programmes, certains délinquants ayant reçu un diagnostic de trouble mental seront dirigés vers les programmes de santé mentale en priorité tandis que d'autres seront dirigés vers les programmes correctionnels. Enfin, certains participeront à la fois à des programmes correctionnels et à des programmes en santé mentale. Il importe donc que les membres du personnel responsables des programmes correctionnels soient outillés pour intervenir auprès des délinquants présentant des problèmes de santé mentale dans le cadre des programmes existants. »

À cette fin, le Service a créé un outil en ligne appelé le Portail sur la réceptivité qui s'avère un moyen extraordinaire et novateur de permettre aux membres du personnel d'accéder à l'information nécessaire pour relever les défis que soulève la réadaptation des délinquants.

Selon Michael Bettman, directeur général par intérim, Programmes pour délinquants et de la réinsertion sociale, « le Portail sur la réceptivité est l'un des meilleurs outils que le SCC ait conçu à ce jour pour fournir aux employés des stratégies concrètes sur les manières d'intervenir auprès de sous-populations particulières de délinquants et d'adapter la prestation des programmes à leurs besoins. C'est tellement facile, en un simple clic de souris l'utilisateur peut trouver les principaux traits ou caractéristiques que manifeste un délinquant. Ainsi, l'utilisateur obtient l'information sur les pratiques exemplaires et des conseils sur la façon la plus efficace d'interagir et de travailler auprès des délinquants qui présentent des difficultés ou des besoins particuliers. »

Pour chaque sous-population, le Portail comporte une section qui met en évidence les différentes difficultés à surmonter en fonction des besoins spécifiques des délinquants, dont ceux qui souffrent de troubles mentaux.

La prise en compte de la spécificité des cas revêt une grande importance étant donné que les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble mental ne sont pas toutes affectées de la même façon. Certaines personnes présenteront une déficience fonctionnelle mineure alors que d'autres seront gravement handicapées par les symptômes de leur maladie. Plus de 90 pour cent des délinquants chez qui on a diagnostiqué une forme de maladie mentale sont atteints d'au moins un autre trouble mental,[1] ce qui ajoute aux difficultés.

De plus, lorsqu'un délinquant ayant une maladie mentale présente des traits ou manifeste des caractéristiques qui posent des difficultés aux membres du personnel, ces derniers peuvent trouver, par le biais du Portail sur la réceptivité, des stratégies qui les aideront à améliorer la prestation de leur programme et à répondre aux besoins spécifiques du délinquant. Les stratégies proposées sont fondées sur un ensemble de données fiables, et leur efficacité et leur faisabilité ont été mises à l'épreuve par des experts du domaine.

Fait intéressant rapporté par Bottos : « Nous avons découvert que bon nombre des compétences et des stratégies reconnues pour aider à traiter les symptômes de troubles mentaux sont aussi efficaces pour gérer les comportements criminels des délinquants. » ■

1. J. H. Brink, D. Doherty, et A. Boer, « Mental disorder in federal offenders: A Canadian prevalence study », *International Journal of Law and Psychiatry*, vol. 24 (2001), p. 339356.

# Programmes correctionnels offerts dans la collectivité

***Par Reyhan Yazar, agent de projet, Programmes de réinsertion sociale, administration centrale***

On croit généralement que les programmes correctionnels sont offerts à l'intérieur des murs des établissements. Lorsque l'on pense à un délinquant se trouvant dans collectivité, on pense à quelqu'un qui loge dans un foyer de transition, qui travaille ou qui étudie, tout en étant sous la surveillance d'un agent de libération conditionnelle. On ne s'imagine pas quelqu'un qui suit des programmes correctionnels. Après tout, cette étape ne doit-elle pas être accomplie plus tôt au cours de la peine du délinquant?

Il est vrai que les délinquants participent à des programmes durant leur incarcération, mais, une fois libérés, ils continuent souvent à suivre des programmes dans la collectivité. Certains des délinquants qui atteignent leur date de mise en liberté ont encore besoin de suivre un programme correctionnel une fois libérés. Néanmoins, les délinquants qui participent à des programmes dans la collectivité le font la plupart du temps pour développer, mettre en pratique et maintenir les compétences qu'ils ont acquises en établissement.

Grâce aux programmes correctionnels, les délinquants apprennent à reconnaître les personnes et les lieux qui se sont avérés problématiques par le passé, et à s'en tenir éloignés. Ils acquièrent aussi les compétences nécessaires pour gérer les situations à risque qu'ils ne peuvent pas éviter. Un grand nombre de ces programmes peuvent aussi enseigner aux délinquants à mener une vie plus saine et plus productive autant pour eux que pour leur famille.

Les apprentissages acquis par un délinquant grâce aux programmes ne sont pas réellement mis à l'épreuve tant et aussi longtemps qu'il demeure incarcéré. Ainsi, ce n'est qu'à sa mise en liberté dans la collectivité que l'on peut *vraiment* évaluer si les apprentissages tiennent la route.

Il s'agit d'un élément très important du processus de réadaptation. Les délinquants ont donc souvent besoin d'un grand soutien au début de leur transition dans la collectivité. En ce qui concerne les programmes, ce soutien est généralement offert par l'entremise de programmes de maintien des acquis. Les délinquants qui suivent ces programmes ont la possibilité de mettre en pratique les compétences qu'ils ont récemment acquises afin de gérer les situations particulières auxquelles ils font face dans le cadre de leurs efforts de réinsertion sociale. Aussi, si un élément du programme ne fonctionne pas ou si le délinquant nécessite plus de temps pour mettre en pratique ses compétences, l'agent de programmes correctionnels (APC) dans la collectivité peut peaufiner le programme ou aider à élaborer un nouveau plan qui répondra mieux aux besoins et aux risques présentés par le délinquant.

Jeein Kim travaille au Bureau de libération conditionnelle d'Ottawa; elle aide à offrir aux délinquants les programmes de maintien des acquis. Selon elle, la prestation de programmes dans la collectivité offre deux avantages principaux : non seulement les délinquants peuvent-ils mettre en pratique plus concrètement les habiletés qu'ils ont acquises pour gérer des situations réelles, mais ils se sentent aussi plus libres d'être eux-mêmes.

Brian Mortotsi offre actuellement un programme de prévention de la violence au Centre correctionnel communautaire Keele à Toronto. D'après lui, les délinquants subissent moins de pressions dans la collectivité qu'en établissement; ils sont donc portés à discuter de leurs problèmes avec le personnel. Il réitère à son tour que les habiletés acquises par les délinquants « peuvent être mises en pratique dès qu'ils mettent le pied dehors… en temps réel. »

Sharon Hogan et Nancy Morin, agentes de programmes correctionnels dans la collectivité, région de l'Ontario

Nancy Morin offre le Programme communautaire de maintien des acquis. Elle est d'avis que le travail qu'elle accomplit dans la collectivité est fort utile, parce que les délinquants qu'elle conseille font face à des problèmes quotidiens posés par la vie dans la collectivité, pas uniquement à des problèmes vécus en établissement. « Ça aide aussi que les délinquants qui suivent ces programmes dans le but de s'améliorer sont plus susceptibles d'être appuyés par leur famille, » ajoute-t-elle.

Offrir des programmes dans la collectivité peut présenter des défis. Il est vrai que certains délinquants ne gèrent pas très bien les problèmes auxquels ils font face dans la collectivité, qu'ils reprennent leurs vieilles habitudes, ce qui entraîne la suspension de leur mise en liberté. Pour un délinquant qui travaille et a des obligations familiales, qui doit prendre l'autobus ou marcher pour se rendre à chacun de ses rendez-vous, il peut être difficile de prendre le temps de participer aux programmes correctionnels. C'est pourquoi les APC dans la collectivité travaillent souvent en soirée.

Dans l'ensemble, la recherche démontre que les programmes communautaires sont efficaces en ce qui concerne la prévention de la récidive. Par exemple, selon le rapport d'évaluation des programmes correctionnels de janvier 2009 du Service correctionnel du Canada, les délinquants qui participent au Programme communautaire de maintien des acquis sont moins susceptibles, dans une proportion de 40 pour cent, d'être réincarcérés pour n'importe quel type d'infraction et, dans une proportion de 56 pour cent, d'être réincarcérés pour une infraction violente (en comparaison avec les délinquants qui n'ont pas suivi de programmes communautaires).

Au-delà des statistiques, les APC sont à même de constater les effets à l'échelle humaine. Sharon Hogan offre le programme Alternatives, Fréquentations et Attitudes. Elle nous fait part des nombreux appels qu'elle reçoit de la part d'anciens participants, parfois des années après

qu'ils ont suivi le programme. Ils tiennent à l'informer sur leur vie, sur leurs réussites, et, parfois, à la remercier de l'intérêt qu'elle a manifesté à leur endroit. « C'est merveilleux de recevoir l'appel de quelqu'un, après un an ou deux, qui dit se souvenir de nos discussions portant sur l'importance de reconnaitre les conséquences de nos actes et le mal qu'ils ont causé, » déclare-t-elle. « C'est une chose qu'ils ne veulent plus jamais voir se reproduire. »

La réalité du système correctionnel en place au Canada est que la majorité des délinquants seront mis en liberté dans nos collectivités. Grâce aux efforts d'employés dévoués comme ceux décrits dans le présent article, les délinquants peuvent transformer leur vie, contribuant du coup à la sécurité des collectivités canadiennes. ■

# À l'intérieur du Modèle de programme correctionnel intégré

## – UN ENTRETIEN AVEC CARMEN LONG, ANCIENNE RESPONSABLE DU PROJET SUR LE MPCI

***Entre Nous s'est assis avec Carmen Long, l'ancienne responsable du projet sur le MPCI, afin d'avoir un aperçu de l'intérieur d'une troisième génération de programmes correctionnels du Service.***

**EN – Selon vous, quels effets auront les nouveaux programmes correctionnels de troisième génération sur la réinsertion sociale des délinquants et sur la sécurité publique?**

CL – Le Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI) élimine des obstacles et des lacunes de longue date pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de délinquants aient accès au bon programme, au bon moment. De plus, l'adoption d'une approche holistique fait en sorte que les programmes répondent davantage aux besoins de la population carcérale, et la sécurité publique est renforcée lorsque les ressources des programmes sont axées sur les délinquants présentant un risque plus élevé.

**EN – Jusqu'à maintenant, quel est le plus grand défi auquel votre équipe et vous avez dû faire face en travaillant sur le MPCI?**

CL – La gestion du changement est difficile. Un de nos plus importants défis a été de faire face aux fortes réactions concernant le changement. Même si ce changement présente encore un défi, nous avons le soutien de plusieurs personnes, et je crois que ce dialogue continu a permis de renforcer le projet.

**EN – Quelles expériences de travail antérieures vous ont qualifiée et préparée pour jouer votre rôle dans le cadre du projet sur le MPCI?**

CL – Mon expérience opérationnelle et mon expérience concernant la gestion nationale et l'élaboration de programmes ont été essentielles. Toutefois, ce que j'ai appris de plus révélateur tout au long de ma carrière, c'est à quel point l'équipe est essentielle au succès d'un projet. Le MPCI est ce qu'il est actuellement en raison d'une incroyable équipe composée de personnel dévoué.

**EN – Que pensent les experts universitaires dans le domaine des programmes correctionnels de cette nouvelle approche?**

CL – L'équipe du MPCI a rencontré Don Andrews, Paul Gendreau, Ed Zamble et Steve Wormith, des experts dans le domaine des programmes correctionnels, pour discuter en détail de cette nouvelle approche. Les commentaires que nous avons reçus ont été extrêmement positifs.

En effet, Don Andrews a tenu à souligner à quel point il était impressionné de la nature hautement individualisée du nouveau modèle. Même si les avantages d'une approche intégrée peuvent sembler évidents maintenant, Ed Zamble nous a rappelé que nous n'aurions pas pu élaborer le MPCI avant d'avoir essayé tous les programmes séparément et d'en avoir tiré des leçons.

**EN – Combien de personnes ont travaillé avec vous pour amener le MPCI au point où il est aujourd'hui?**

CL – Le MPCI a grandement profité de l'engagement enthousiaste de plusieurs personnes de partout au pays. En plus des participants principaux qui forment l'équipe d'élaboration et de mise en œuvre du MPCI, j'aimerais souligner la participation des membres du personnel suivants, dont le soutien et la contribution ont permis la réalisation du MPCI :

Brenda Lepage, et plus tard Julie Blasko, nous ont fourni une aide inestimable en tant que responsables de l'Équipe de transformation.

John Edmunds, du Syndicat des employés du Solliciteur général, a fait preuve d'un intérêt et d'un soutien continus.

Nous avons aussi collaboré étroitement avec Chris Malloy, Paul Weaver, Kent Merlin, Linda Arsenault et Rob Mills à l'élaboration de rapports importants sur la gestion des programmes et le rendement.

Cindy Cooper-Johnson et Lyne Parks nous ont grandement aidés à apporter les modifications nécessaires au Système de gestion des délinquant(e)s.

Alvin Kube, de la Direction des initiatives pour les Autochtones, est un proche collaborateur. Pour sa part, Emily Henry collabore étroitement avec le groupe de travail sur les Aînés affecté au projet sur le MPCI.

La Commission nationale des libérations conditionnelles a bien accueilli notre projet, et nous avons collaboré étroitement avec ses membres, particulièrement avec le personnel de la région du Pacifique, à différentes étapes de ce projet.

En conclusion, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont joué un rôle dans l'élaboration du MPCI. Ce dernier a nécessité beaucoup de travail et j'ai hâte de voir les effets positifs que ce nouveau modèle de programme aura sur les résultats en matière de sécurité publique. ■

# Programmes correctionnels pour Autochtones

Un agent de programmes correctionnels pour Autochtones à l'Établissement d'Edmonton dans la région des Prairies

***Par Randy Mason, directeur, Interventions auprès des Autochtones, administration centrale***

Qu'ils vivent dans des réserves, dans des villes, ou derrière les murs d'un établissement correctionnel, les Autochtones du Canada sont les héritiers d'une riche histoire, profondément enracinée dans la tradition. Pour aider à préserver cette culture, le Service correctionnel du Canada (SCC) a intégré à ses judicieux principes en matière de programmes correctionnels des approches de guérison traditionnelles autochtones.

> Je pense à ce que pourrais devenir, à ce que je peux apprendre et à ce que je sais que je peux changer.

Grâce à de vastes consultations et partenariats avec des organisations et des collectivités autochtones, des groupes nationaux d'intervenants autochtones et des Aînés, la Division des programmes de réinsertion sociale a élaboré et introduit 10 programmes correctionnels pour Autochtones, conçus pour traiter les facteurs criminogènes des délinquants autochtones.

Ces programmes sont offerts par des agents de programmes correctionnels pour Autochtones (APCA) formés et qualifiés, avec l'aide d'Aînés, lesquels fournissent aux participants des enseignements culturels, des services de counseling, des conseils spirituels ainsi qu'un accès à des cérémonies.

Les programmes correctionnels pour Autochtones se distinguent des programmes correctionnels de base par l'accent accru qui est mis sur la « guérison autochtone ». Dans le cadre des programmes correctionnels pour Autochtones, on se concentre beaucoup sur le monde des émotions ainsi que sur les attachements, l'identité autochtone et les répercussions intergénérationnelles occasionnées par le régime de pensionnats indiens.

Les délinquants font souvent des commentaires sur l'influence positive que les programmes ont eu sur leur vie et sur leur réadaptation. « Je dirais qu'ils m'ont aidé à devenir une meilleure personne, dans un sens », écrit un participant. « Comme je disais, ça m'aide à penser clairement. Avant, je réagissais à tout, j'agissais impulsivement. Maintenant, j'y pense… Je pense à ce que pourrais devenir, à ce que je peux apprendre et à ce que je sais que je peux changer. »

Les intervenants de programmes notent aussi des changements; ils observent des niveaux de motivation plus élevés, une participation et un engagement accrus et une meilleure cohésion au sein du groupe due à des interactions respectueuses. Ces résultats figurent dans une récente évaluation des programmes correctionnels du SCC, laquelle démontre des améliorations à la fois du comportement en établissement des participants et des taux de récidive.

Il est important que le SCC maintienne un dialogue pertinent sur les services correctionnels avec les peuples autochtones, car c'est grâce à ce processus que les programmes correctionnels pourront continuer à être élaborés par des Autochtones, y compris des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis. « Cela faisait plus de cent ans que le gouvernement n'avait pas tenu de telles consultations et discussions avec les peuples autochtones », raconte un Aîné. « Jamais je n'aurais cru être témoin d'une pareille chose. Nous avons accompli plus que ce que j'aurais cru possible. »

Les Aînés nous enseignent que notre mère la Terre a été créée ronde pour que nous ne puissions pas voir trop loin dans l'avenir. Pourtant, l'avenir, nous le savons maintenant, réside dans le Modèle de programme correctionnel intégré pour Autochtones. Sachant que les programmes actuels ont aidé à élaborer cette deuxième génération de programmes correctionnels pour Autochtones, c'est avec beaucoup de fierté et un grand sentiment d'accomplissement que nous nous tournons vers l'avenir. ■

# Programmes correctionnels pour délinquantes

***Par Doris Fortin, gestionnaire, Interventions et politiques, Secteur des délinquantes, administration centrale***

Les programmes correctionnels pour délinquantes sont uniques en ce sens qu'ils doivent tenir compte des besoins des délinquantes issues de différents groupes culturels et présentant souvent de nombreux problèmes interreliés.

Lorsque j'ai commencé à m'occuper de la gestion des programmes correctionnels pour délinquantes, je me suis rapidement aperçue que les programmes conçus pour les délinquants de sexe masculin ne permettaient pas de répondre aux besoins particuliers des délinquantes. Celles-ci présentent souvent des caractéristiques différentes des délinquants; elles sont, entre autres, généralement motivées à changer et ouvertes à la possibilité de participer aux programmes.

Conséquemment, l'éventail des programmes correctionnels pour délinquantes n'a cessé de s'élargir au cours des dix dernières années, depuis qu'un comité d'experts a recommandé, en 2000, l'élaboration d'un programme normalisé de traitement de la toxicomanie à l'intention des délinquantes.

Bien que l'objectif principal du Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes soit de traiter les problèmes liés à la toxicomanie, le programme adopte aussi une approche de traitement multicible, laquelle vise à offrir aux délinquantes un continuum de soins, de leur admission jusqu'à l'expiration de leur mandat. Les résultats d'une évaluation récente ont démontré que « le traitement des toxicomanes en milieu carcéral permet de réduire le taux de réincarcération des délinquantes et que la *combinaison* de traitements en établissement [et de programmes de maintien des acquis dans la collectivité] a permis dans une grande mesure de réduire la probabilité de la réincarcération[1]. »

En plus d'offrir des programmes de traitement de la toxicomanie, le Service correctionnel du Canada (SCC) a aussi réalisé une analyse rigoureuse des cas des délinquantes incarcérées pour un crime violent, ce qui a donné lieu à l'élaboration d'un programme de prévention de la violence adapté aux besoins des délinquantes. Le programme cible particulièrement les pensées et les comportements directement liés à la violence ainsi que le processus décisionnel qui mène à la victimisation. Les résultats initiaux obtenus à la suite d'évaluations administrées avant et après la participation au programme indiquent des améliorations notables chez les participantes.

En outre, un programme correctionnel, destiné aux délinquantes considérées comme présentant un risque élevé et logées dans des unités de garde en milieu fermé, est actuellement mis à l'essai dans les établissements pour femmes de trois régions. Le *Programme d'intervention modulaire pour délinquantes*, un programme unique conçu pour être offert individuellement, selon les besoins, permet une plus grande souplesse en ce qui concerne la prestation. Il comprend des modèles nouvellement conceptualisés et offre un volet autochtone, avec l'aide d'un Aîné.

Répondre aux besoins des délinquantes autochtones au moyen d'interventions adaptées à leur culture constitue une priorité du Service. Le fait d'établir des réseaux avec des partenaires d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux a permis au SCC de mettre en œuvre des programmes enracinés dans la culture autochtone.

En 2001, le SCC a obtenu la permission du ministère de la Justice du Manitoba[2] pour mettre en œuvre le Programme des cercles de changement, un programme multicible destiné spécialement aux délinquantes autochtones. À la même époque, le SCC a conclu une entente avec l'organisation Native Counselling Services of Alberta (NCSA) afin de mettre en œuvre un programme de prévention de la violence à l'intention des délinquantes autochtones, intitulé *Esprit de la guerrière*. En 2006, le NCSA, en vertu d'un contrat conclu avec le SCC, a élaboré le Programme de suivi pour les délinquantes autochtones, lequel a été mis en œuvre peu de temps après dans les établissements et les unités opérationnelles dans la collectivité.

Les programmes pour délinquantes nécessitent une approche souple qui tient compte des besoins propres aux délinquantes ainsi que des différences culturelles uniques. Cette approche doit aussi prendre en compte les diverses expériences vécues par les délinquantes et s'ancrer dans la croyance que les délinquantes peuvent changer.

Le Service reçoit de nombreuses questions au sujet de ses programmes pour délinquantes. En effet, un certain nombre d'administrations provinciales[3] ont adopté les programmes du SCC, et leur personnel a été formé par des formateurs du SCC. Certains invités internationaux ont également assisté à des séances de formation.

Le SCC est en voie d'établir un modèle de programmes correctionnels entièrement intégré pour délinquantes autochtones[4] et non autochtones. Il s'efforce également d'affecter des intervenants formés et qualifiés à la prestation de programmes correctionnels pour délinquantes, en vue de continuer à faire baisser les taux de récidive et de renforcer la sécurité publique. ■

1. Matheson, F., S. Doherty et B. A. Grant (mars 2008). *Le Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes et la réinsertion sociale*. Centre de recherche en toxicomanie, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada. Page 5.
2. Le Programme des cercles de changement a été adapté par le ministère de la Justice du Manitoba du programme « Moving On » élaboré par Marilyn Van Dieten, laquelle a autorisé le SCC à offrir le programme.
3. Pour le moment, le SCC a conclu des protocoles d'entente avec la Colombie-Britannique, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.
4. Les programmes correctionnels pour délinquantes autochtones sont offerts en collaboration avec un Aîné.

Membres du personnel du SCC participant à une séance de formation sur le MPCI dans la région du Pacifique (de gauche à droite) : rangée arrière; Loméga Étienne, Jordan Liberman, Sav Bains, John Eno, Joanne Jolin, Corey Unger. Rangée avant; Marla Kavalak, Jodi McDonough, Emily Henry, Haley Bullen, Jennine Hamilton.

## Région du Pacifique :

# Formation sur le Modèle de programme correctionnel intégré

***Par Corey Unger, gestionnaire national de programmes, MPCI, région du Pacifique***

Dès que la région du Pacifique a été sélectionnée pour la mise à l'essai du Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI), l'équipe responsable de cet important projet dans la région s'est mise à travailler à plein régime afin d'en assurer la réussite.

Tout au long de l'élaboration de la stratégie sur la prestation des programmes du MPCI, nous avons maintenu des voies de communication avec différents partenaires et intervenants, et nous avons tenu des séances de discussion ouverte dans tous les établissements et toutes les collectivités. Ces séances d'une demi-journée, auxquelles participaient à la fois des délinquants et des employés, ont ouvert la voie à des discussions dynamiques sur le MPCI et ses répercussions sur la planification correctionnelle et la réadaptation des délinquants.

Du 11 au 22 janvier 2010, nous avons donné de la formation à 66 agents de programmes correctionnels, à Abbotsford, en Colombie-Britannique. Puis, au début de février, nous avons démarré le projet pilote du MPCI dans divers établissements de la région du Pacifique, marquant ainsi le début officiel de la troisième génération de programmes correctionnels au Service correctionnel du Canada (SCC).

Quelques semaines après le début du projet pilote du MPCI, une cinquantaine d'autres agents de programmes correctionnels ont suivi la formation, du 1er au 12 mars. Ces agents nouvellement formés attendent maintenant le lancement de la prestation du MPCI dans les autres endroits où il sera mis à l'essai, prévu pour avril 2010.

La formation a connu un énorme succès, permettant à tous les participants de se familiariser avec chacun des aspects du MPCI. Toutefois, les formateurs nationaux ont été confrontés à certains défis, puisqu'ils devaient transmettre l'information à un mélange d'agents d'expérience et de nouvelles recrues. En raison de la grande variété de connaissances et d'expérience des participants, il était primordial de faire particulièrement attention à ce que l'information transmise soit bien comprise par tout le monde.

Il a également fallu porter une attention particulière à la transition entre l'ancien modèle de programme correctionnel et le MPCI, afin qu'elle se fasse le plus en douceur possible. Grâce à un examen continu des dates de début et de fin des programmes visant à s'assurer que notre plan de formation sur le MPCI correspondait au calendrier des programmes actuels, nous avons pu procéder en évitant de créer des trous dans la disponibilité des programmes pour les délinquants.

En raison de l'étendue des répercussions de ce projet pilote dans bon nombre de secteurs de notre organisation et de la quantité de domaines correctionnels affectés, il a fallu qu'une grande diversité de secteurs et d'individus d'un bout à l'autre de l'organisation unissent leurs efforts dans le cadre d'une collaboration exceptionnelle.

Aujourd'hui, quand on regarde l'envergure des activités de planification, d'élaboration et de mise en œuvre des derniers mois, on peut dire que l'équipe du MPCI a accompli un travail remarquable en respectant tous ses engagements initiaux.

Il est tout simplement incroyable d'être parvenus, en aussi peu de temps, à rédiger plus de 8 500 pages de manuels liés au MPCI, à former 116 employés et à créer tous les outils nécessaires à l'aiguillage, à la priorisation, à la gestion et au suivi des délinquants qui participeront au MPCI.

Au cours des prochains mois, nous nous concentrerons sur le suivi des progrès et sur les ajustements à apporter au MPCI afin d'en améliorer les résultats. ■

## Région des Prairies :

# Programme pour délinquants autochtones toxicomanes

Murray Monkman (gauche) et Tom Dahl (droite), agents de programmes correctionnels pour Autochtones, en compagnie de l'Aîné Gordon Nepinak (centre), région des Prairies

***Par Tom Dahl, agent de programmes correctionnels pour Autochtones à l'Établissement de Stony Mountain***

L'Aîné Elder Gordon Nepinak, membre respecté du Groupe de travail national sur les Aînés travaillant depuis longtemps à l'Établissement de Stony Mountain, affirme que : « Le Programme pour délinquants autochtones toxicomanes n'est pas juste un programme parmi d'autres, pour ceux qui y participent, il représente la voie de la liberté. »

Le Programme pour délinquants autochtones toxicomanes (PDAT) est un programme mixte qui combine les pratiques exemplaires actuelles dans le domaine des dépendances avec des pratiques traditionnelles, des enseignements et des cérémonies guidées par des intervenants autochtones et des Aînés.

Suivant une approche holistique, le PDAT tient compte de tous les aspects de la vie d'une personne et non pas uniquement de l'abus d'alcool et de drogues. La *roue de médecine* est utilisée pour aider les participants à prendre conscience de leur état mental, émotionnel, physique et spirituel; le but est d'atteindre un équilibre plus sain entre tous ces aspects.

Le programme transmet également les *sept enseignements ancestraux* qui sont un ensemble de valeurs partagées, sous différentes formes, par de nombreuses cultures autochtones depuis des siècles. Ces enseignements constituent des préceptes pour une vie saine. Ils sont simples, mais ont beaucoup d'impact. À ce sujet, un participant ayant réussi le PDAT a témoigné : « Habituellement, je ne réussissais pas très bien à suivre les programmes, mais celui-ci était différent. Si j'ai des pensées négatives, je dois simplement me souvenir de revenir à l'humilité, d'être une personne humble comme un Aîné. Cette pensée me calme tout de suite et je ne m'emporte pas. J'ai appris énormément dans le programme, mais je n'oublierai jamais les *sept enseignements ancestraux* ».

Au cours du programme, les délinquants apprennent de nombreux aspects des enseignements, des protocoles, des remèdes et des cérémonies autochtones. On leur enseigne à composer avec les répercussions que la colonisation a eues sur les Autochtones, et ils apprennent les effets, lourds de conséquences, de l'abus d'alcool et de drogues. À la dernière étape du PDAT, les délinquants parviennent à identifier les principales causes de leur toxicomanie et élaborent un plan de maîtrise de soi afin de rester sobres et d'atteindre un équilibre plus sain entre les quatre aspects de la *roue de médecine*.

L'Aîné Nepinak et d'autres Aînés ont abondé dans ce sens : « Si vous avez un groupe d'hommes autochtones qui ont des problèmes d'alcool et de drogues, vous aurez un groupe d'hommes qui ont vécu, ainsi que leur famille, beaucoup de traumatismes dans leur vie. C'est une vérité qu'on ne peut ignorer. Nombre d'entre eux doivent se remettre de leurs traumatismes afin de pouvoir aller de l'avant dans leur vie. Le PDAT les aide à amorcer le processus, lentement, petit à petit. »

Depuis le début du projet pilote en 2004, 134 délinquants ont terminé avec succès le PDAT à l'Établissement de Stony Mountain. La majorité d'entre eux ont suivi le PDAT d'intensité élevée, mais depuis le lancement, en mai 2009, du projet pilote du PDAT d'intensité modérée, le seul programme d'intensité modérée pour Autochtones offert à l'Établissement de Stony Mountain, un plus grand nombre de délinquants participent au programme.

> Si seulement j'avais pu participer à un programme de ce genre dans ma communauté, je n'aurais peut-être jamais abouti ici.

Les larmes aux yeux, un homme qui avait suivi le programme à l'Établissement de Stony Mountain a confessé : « Si seulement j'avais pu participer à un programme de ce genre dans ma communauté, je n'aurais peut-être jamais abouti ici. »

Un autre ancien participant a commenté : « J'ai toujours su que je pouvais survivre dans la rue, mais après avoir suivi le PDAT, je crois que je peux apprendre à vivre pleinement dans la collectivité, à me faire une vraie vie. »

Enfin, lorsqu'on a demandé à un délinquant pourquoi il avait pleuré lors d'un exercice particulièrement éprouvant, il a déclaré : « C'est à ce moment-là que j'ai pardonné à mes parents. Je n'avais jamais compris toutes les épreuves qu'ils avaient eu à subir jusqu'à maintenant. » Quand on lui a demandé comment il se sentait aujourd'hui, il a répondu : « Je me sens différent, plus léger. Je me sens libre. » ■

Région de l'Ontario

# Programme de prévention de la violence

Agents de programmes correctionnels à l'Établissement de Collins Bay, région de l'Ontario (de gauche à droite : rangée arrière: Janice Saunders, Roberto DiFazio, Kelly Laforest, Merri MacDonald, Bev Pitcher. Rangée avant: Crystal Bailey, Cathy Galt).

***Par Reyhan Yazar, agent de projet, Programmes de réinsertion sociale, administration centrale***

Depuis que le nouvel édifice destiné à la prestation de programmes correctionnels a ouvert ses portes en avril 2009, les membres du personnel de l'Établissement de Collins Bay, en Ontario, ont vraiment mis la main à la pâte.

L'objectif des programmes de réinsertion sociale du Service correctionnel du Canada (SCC) est de répondre en temps opportun à tous les besoins en matière de traitement des délinquants. Pour Bev Pitcher, gestionnaire de programmes, il est exceptionnel d'offrir un tel éventail de programmes correctionnels dans un même endroit. « Cela signifie que de bonnes choses se produisent ici, » explique-t-elle. « Tout ça, c'est grâce à l'excellente équipe autour de moi. »

Vicki Garrett et Rick Petit, qui offrent le Programme de prévention de la violence familiale, font part de la motivation manifestée par les délinquants, leur volonté d'être honnête et leur ouverture d'esprit face au changement. D'après eux, c'est en partie grâce à l'aménagement du tout nouvel édifice. Ils croient aussi que les délinquants participent davantage en raison du grand nombre de programmes de qualité offerts. « Des délinquants nous arrêtent dans les couloirs pour nous demander quand ils pourraient participer au programme, » raconte M^me^ Garrett.

Cathy Galt dirige un Programme de prévention de la violence (PPV) d'intensité modérée et fait face à des enjeux similaires. « Lorsque l'on travaille auprès de délinquants pour tenter de les aider à changer leurs comportements, le plus difficile est de les faire participer, » explique-t-elle. « Ensuite, le plus difficile pour les délinquants est d'appliquer ce qu'ils ont appris en classe à des situations réelles. » Son groupe, pourtant, se débrouille bien. Au retour des vacances de Noël, les participants ont raconté de quelle façon ils ont mis en pratique leurs nouvelles compétences à l'extérieur de la classe, avec leurs proches et amis.

Kelly Laforest, qui dirige actuellement un programme de traitement de la toxicomanie (mais qui a dirigé un PPV il y a quelques mois), est du même avis. « Un des participants au programme a parlé d'une dispute qu'il a eue avec un membre du personnel, » relate-t-elle. « Il a mentionné qu'il avait fait appel à ses nouvelles connaissances et capacités d'adaptation pour se calmer et tenter de comprendre le point de vue de l'autre personne. Il est ensuite retourné s'excuser auprès de la personne. »

Merri MacDonald, qui dirige habituellement le PPV d'intensité élevée, dirige actuellement celui d'intensité modérée. Les commentaires qu'elle a reçus concernant les programmes offerts à l'Établissement de Collins Bay sont généralement favorables, bien que parfois, lorsque les délinquants se trouvent dans un groupe plus vaste, ils affichent une attitude de dureté. Cependant, dans un environnement plus intime, ils ont montré qu'ils s'intéressaient vraiment au programme et qu'ils en comprenaient l'importance. Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il aimait du programme, un participant a répondu, tout bas, « tout. »

Angela Kingston et Roberto DiFazio dirigent le PPV d'intensité élevée. Il est généralement plus ardu de travailler auprès des participants de ce programme, car ils ont habituellement de plus lourds antécédents de violence et présentent le plus grand risque de récidive. M^me^ Kingston et M. DiFazio restent motivés et prennent plaisir à faire leur travail, même les jours où les participants sont particulièrement difficiles, parce qu'ils bénéficient du solide appui de leurs collègues.

« Par le passé, le seul fait d'amener un participant à nous parler était difficile, » explique M^me^ Kingston. « On a assisté à une petite lutte entre les adeptes du "bon vieux temps" et ceux des "temps nouveaux". »

M. DiFazio explique : « Les délinquants du "bon vieux temps" avertissaient les autres détenus de ne pas participer aux programmes, parce que nous représentions l'autorité, alors que les délinquants issus des "temps nouveaux" étaient d'avis qu'ils pouvaient tirer profit de leur participation aux programmes. Ils ont fait preuve d'ouverture d'esprit. »

La plupart de ces enjeux ont été surmontés, mais il s'agit néanmoins de la question éternelle que se posent les délinquants qui participent aux programmes : faire confiance aux intervenants ou ne pas leur faire confiance. Être ouvert à apprendre ou maintenir un esprit fermé. L'expérience de l'Établissement de Collins Bay semble indiquer que les participants se rangent du côté des temps nouveaux, et, qui en plus, est en nombre record. ■

Région du Québec :

# Programmes pour délinquants sexuels

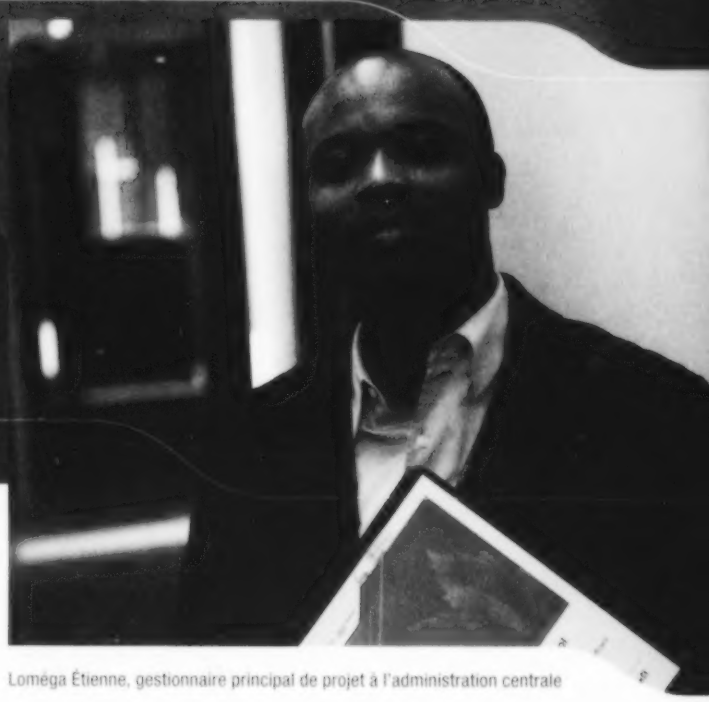

Loméga Étienne, gestionnaire principal de projet à l'administration centrale

***Par Sharon-Isabelle St-Pierre, conseillère en communications, administration centrale***

Cumulant de nombreuses années d'expérience dans la prestation de différents programmes correctionnels du Service correctionnel du Canada (SCC), Loméga Étienne, gestionnaire principal de projet pour le Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI), a acquis, avec l'appui d'une équipe solide, une excellente compréhension de la façon dont les programmes pour délinquants sexuels doivent être offerts.

« Je travaille dans le domaine des programmes correctionnels du SCC depuis 2002, » déclare Étienne, qui a fait ses débuts à l'Établissement Archambault avant d'aller à celui de La Macaza, où il a donné le Programme d'évaluation et de traitement intensif des délinquants sexuels de la Clinique La Macaza (CLM), un programme d'orientation cognitivo-comportemental de groupe d'intensité élevée. « Mon expérience à la CLM a été très enrichissante : elle m'a permis d'approfondir mes connaissances théoriques et pratiques à l'égard des délinquants sexuels et de créer des liens avec des professionnels réputés dans le domaine. »

Fort de l'expérience qu'il avait acquise à la CLM, Étienne a ensuite travaillé au District Montréal-Métropolitain avec des libérés conditionnels, où il a donné différents programmes correctionnels (le programme d'intensité modérée de prévention de la violence familiale, le programme de faible intensité de traitement de la toxicomanie et le programme de faible intensité et de suivi pour délinquants sexuels). Étienne était responsable du suivi en programme de la majorité des délinquants sexuels en liberté conditionnelle dans la région métropolitaine, qui avaient terminé avec succès un programme pendant leur incarcération ou après leur mise en liberté.

« Au cours de mon travail dans la collectivité, j'ai été particulièrement impressionné par le dynamisme et le dévouement dont font preuve les professionnels que j'ai côtoyés. En effet, le travail de ces derniers consiste à accompagner les libérés conditionnels dans leur réinsertion sociale et à les aider à devenir des citoyens respectueux des lois, » affirme Étienne. « L'une des plus grandes joies du travail dans la collectivité réside dans le fait d'accompagner le libéré conditionnel dans l'actualisation de son plan de maîtrise de soi afin qu'il soit en mesure de composer avec ses facteurs de risque et ses situations à risque élevé, ainsi que d'adopter un mode de vie sain, à caractère social et basé sur ses objectifs de vie et ses intérêts. »

Les chiffres pour l'exercice 2008-2009 montrent que dans la région du Québec, 257 délinquants au total ont participés à un programme pour délinquants sexuels. De ce nombre, 151 délinquants sexuels ont terminé le programme avec la mention « réussite » ou « participation à toutes les séances. » Ce qui signifie que seulement 59 pour cent des délinquants sexuels ont achevé un programme pour délinquants sexuels au cours de l'exercice dans la région du Québec. La situation est comparable dans les autres régions.

Il importe de souligner qu'au troisième trimestre de l'exercice 2009-2010, le taux d'achèvement des programmes pour délinquants sexuels dans la région du Québec s'élevait à plus de 70 pour cent. Ce pourcentage amène à constater que les efforts déployés par les responsables des programmes ont donné des résultats fort encourageants.

Toutefois, ces résultats révèlent également que les membres du personnel responsables de la gestion et de la prestation des programmes pour délinquants sexuels doivent actuellement relever un certain nombre de défis, notamment :

- augmenter le pourcentage de participants qui parviennent à terminer le programme pour délinquants sexuels auquel ils sont affectés;
- réduire le nombre de délinquants sur les listes d'attente et veiller à ce que les délinquants aient accès au programme en temps opportun;
- gérer plusieurs autres défis particulièrement reliés aux ressources humaines, financières et matérielles.

Les programmes intégrés pour délinquants sexuels permettront de relever plusieurs défis notamment, en facilitant l'accès des délinquants aux programmes dont ils ont besoin, au moment opportun de leur peine. Pour atteindre cet objectif, les ressources rattachées aux programmes correctionnels seront utilisées à titre prioritaire afin de répondre aux besoins des délinquants sexuels présentant un niveau de risque moyen ou élevé. ■

# Région de l'Atlantique : Programmes correctionnels communautaires

Une agente de libération conditionnelle dans la collectivite rencontre un délinquant dans la collectivité

***Par Jean-Guy Bourque, administrateur régional, Programmes pour délinquants et réinsertion sociale, région de l'Atlantique***

Lorsqu'il est question des programmes correctionnels communautaires, on se demande toujours : qu'est-ce qui est prioritaire – l'emploi ou les programmes? Dans la région de l'Atlantique, la réponse a toujours été qu'ils ont la même importance.

Dans la collectivité, nous concentrons nos efforts en grande partie sur notre Programme communautaire de maintien des acquis, lequel permet aux délinquants de mettre en pratique et de renforcer les compétences qu'ils ont acquises grâce aux programmes correctionnels suivis en établissement. En offrant ces programmes dans la collectivité, on fait bien plus que poursuivre une intervention auprès d'un délinquant; on fournit à celui-ci un appui concret pour l'aider dans sa réinsertion sociale tout en contribuant à améliorer la sécurité publique.

La région de l'Atlantique s'appuie sur la philosophie selon laquelle les délinquants tirent le meilleur parti des programmes correctionnels lorsqu'ils les suivent dans la collectivité; c'est pourquoi elle cherche continuellement à offrir davantage de programmes correctionnels dans la collectivité. En ce moment, la région offre le Programme d'intensité modérée de prévention de la violence familiale plusieurs fois par année dans la collectivité. De plus, elle planifie d'offrir prochainement le Programme national de traitement de la toxicomanie – intensité modérée ainsi que le Programme de prévention de la violence.

Durant l'exercice 2008-2009, la région de l'Atlantique a orienté 568 délinquants vers un programme correctionnel national offert dans la collectivité, ce qui représente 21 pour cent des renvois effectués dans tout le pays durant cette période. Ces résultats prouvent à quel point la région appuie les programmes communautaires, et cet appui a une incidence directe sur l'amélioration de la sécurité publique.

Ces chiffres représentent, certes, d'excellents résultats, mais la région de l'Atlantique doit aussi faire face à de nombreux enjeux. Elle voudrait, entre autres, faire en sorte que les centres correctionnels communautaires (CCC) soient utilisés davantage pour y offrir des programmes correctionnels. Le problème qui se pose en ce moment est qu'une grande partie des places dans les CCC sont occupées par des délinquants en libération d'office assortie à une assignation à résidence. Le fait de placer des délinquants dans des CCC après leur mise en liberté pour qu'ils puissent y suivre des programmes ne ferait pas que soutenir et possiblement améliorer leur réinsertion sociale, cela permettrait aussi d'équilibrer davantage le profil des délinquants hébergés dans les CCC.

Nous ne pouvons pas mentionner nos programmes correctionnels communautaires sans souligner l'apport de nos partenaires des organismes non gouvernementaux. L'engagement de ces derniers envers la sécurité publique et les liens étroits qu'ils ont établis avec le Service correctionnel du Canada ont permis d'améliorer considérablement notre capacité d'offrir des programmes correctionnels dans la collectivité, en particulier dans les régions rurales. Nos partenaires nous ont aidés à répondre aux besoins de plus en plus complexes des délinquants d'aujourd'hui et à mieux contribuer à la sécurité publique.

La région de l'Atlantique va de l'avant et attend avec enthousiasme l'arrivée de la prochaine génération de programmes correctionnels : le Modèle de programme correctionnel intégré. Ce nouveau modèle devrait assurer la réussite continue de l'ensemble des programmes correctionnels, dont ceux offerts dans la collectivité. ■

# Au-delà de la transformation

***Par Mary Beth Wolicky, spécialiste des communications, Équipe de transformation du SCC, administration centrale***

*Nous sommes dans une période de transition : nous passons de la transformation à l'intégration des changements fondamentaux qui amélioreront notre capacité de répondre aux principales priorités du Service, en fonction de notre mission et de notre contribution à la sécurité publique.*

— Le commissaire, Don Head

Au cours des deux dernières années, les efforts du Service correctionnel du Canada (SCC) ont principalement porté sur l'amélioration de sa contribution à la sécurité publique par la mise en œuvre du Programme de transformation. Un large éventail d'initiatives ont été entreprises pour tenir compte des observations et des recommandations du Comité d'examen du SCC et de l'orientation stratégique établie par le Comité de direction du SCC. Durant cette période, l'accent a été mis sur l'intégration des initiatives de transformation aux priorités définies dans le *Rapport sur les plans et les priorités* comme moyen de transférer la responsabilité et d'habiliter le personnel dans nos établissements et dans notre collectivité.

Le personnel et nos partenaires de la collectivité continuent de poser des questions sur les prochaines étapes, en particulier parce que le mandat de l'Équipe de transformation prend fin le 31 mars 2010.

Les réponses à certaines de ces questions suivent ci-après afin de faire connaître à chacun où nous en sommes et vers quoi nous nous dirigeons dans cette nouvelle étape sur la voie de la transformation.

Le Secteur des délinquantes a utilisé une approche intégrée pour élaborer la Stratégie communautaire pour les délinquantes. Les collaborateurs du SCC comprenaient (de gauche à droite) : Barry McGinnis, Secteur des délinquantes; Jennifer Hayward, Direction des initiatives pour les Autochtones; Diane Zilkowsky, Direction de la réinsertion sociale dans la collectivité; Irene Klassen, CORCAN; Sue Coatham, Secteur des délinquantes (poste d'attache : Bureau de libération conditionnelle de Calgary); Michelle Hall, Direction des programmes de réinsertion sociale (poste d'attache : Programmes, administration régionale du Pacifique).

## LA « TRANSFORMATION » EST-ELLE TERMINÉE?

Le budget de 2008 a attribué des fonds au SCC pour appuyer des initiatives de transformation pendant une période de deux ans et même au-delà dans certains cas. Malgré le fait que le travail de l'Équipe de transformation se termine, le commissaire a établi un Comité directeur sur la transformation dans le but de garantir le maintien et l'amélioration de ces initiatives pour plusieurs années à venir. En d'autres termes, l'Équipe de transformation est dissoute, mais le Programme de transformation demeure très actif.

## COMMENT PUIS-JE SAVOIR CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRANSFORMATION ET QUELLES INITIATIVES SE POURSUIVRONT?

Il y a plusieurs façons de connaître ce qui a été accompli et quels sont les plans pour l'avenir. Vous pouvez, par exemple, consulter « Vue d'ensemble du Programme de transformation du SCC » sur le site Web du SCC (www.csc-scc.gc.ca). Vous y verrez une section traitant des priorités clés, y compris les listes des initiatives terminées.

Trois rapports sont également en cours de préparation à l'intention du Comité de direction et aux fins de présentation au ministre de la Sécurité publique. Ils comprennent :

1. ***Un rapport sur les initiatives en matière de sécurité*** (qui présente les résultats actuels, les plans, les priorités futures et les investissements connexes)
2. ***Un rapport sur les initiatives entreprises afin d'améliorer l'éventail correctionnel complet*** (p. ex. l'évaluation initiale des délinquants, le plan correctionnel, le Modèle de programme correctionnel intégré et la gestion des cas)
3. ***Un énoncé des orientations à venir*** (qui expose les étapes d'intégration des initiatives de transformation aux priorités, ainsi que les effets et les résultats extraits du *Rapport sur les plans et les priorités de 2010*)

Évidemment, vous serez également en mesure de suivre les progrès de ces initiatives dans les rapports réguliers de l'organisation au Parlement, dans le *Rapport sur les plans et les priorités* et dans le *Rapport ministériel sur le rendement*. Des mises à jour seront aussi apportées dans les prochaines parutions d'*Entre Nous*.

## QUELLES DIRECTIVES ASSURERONT L'INTÉGRATION COMPLÈTE DES INITIATIVES DE TRANSFORMATION AUX PRIORITÉS DU SERVICE?

Comme il a été mentionné précédemment, le commissaire a créé un Comité directeur sur la transformation pour fournir des avis et des recommandations au Comité de direction du SCC relativement au passage efficace des initiatives aux activités du SCC dans les établissements et dans la collectivité. Les membres de ce Comité directeur sur la transformation comprennent le commissaire, le sous-commissaire principal et des membres clés du Comité de direction. Le Comité directeur tiendra une réunion au moins une fois par mois pour formuler des conseils et pour faire des recommandations au Comité de direction afin de veiller à ce que la démarche d'intégration mise en œuvre à l'échelle nationale soit cohérente, économique, efficace et coordonnée dans toutes les régions et dans tous les secteurs.

## QUEL RAPPORT Y A-T-IL ENTRE LES THÈMES DU PROGRAMME DE TRANSFORMATION ET LES PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES DU SCC?

Ils ont tous à voir avec la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.

Depuis l'exercice 2006-2007, le SCC insiste constamment sur les cinq priorités énoncées ci-dessous. Celles-ci visent à gérer le risque et les besoins d'une population carcérale au profil changeant, tout en améliorant la contribution du SCC à la sécurité publique :

- Transition en toute sécurité des délinquants admissibles dans la collectivité.
- Sécurité accrue du personnel et des délinquants dans nos établissements.
- Capacité accrue d'intervenir efficacement auprès des délinquants issus des Premières Nations et des délinquants métis et inuits.
- Capacité accrue de répondre aux besoins en santé mentale des délinquants.
- Renforcement des pratiques de gestion.

L'avancement de ces priorités organisationnelles nous permet de remplir notre mission, qui consiste à contribuer à la sécurité publique, en encourageant et en aidant de façon active les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain. Par exemple, travailler à la réduction du trafic de drogues dans les établissements facilite la création d'un milieu sûr et sécuritaire qui permet aux délinquants de se consacrer activement à leurs plans correctionnels. En outre, la prestation de programmes au moyen de la mise en œuvre du Modèle de programme correctionnel intégré, ainsi que le renforcement de l'interdépendance de la gestion des cas entre les établissements et la collectivité entraînent une transition « fluide » des délinquants dans la collectivité, et permettent d'accroître la surveillance et les interventions.

## POURQUOI LA PHASE 2 DU PROGRAMME DE TRANSFORMATION EST-ELLE AXÉE SUR LA COLLECTIVITÉ?

Bien qu'un grand nombre de nos activités et de nos pratiques opérationnelles atteignent les objectifs immédiats de protection des collectivités environnantes, du personnel et des détenus dans des établissements particuliers, ultimement, notre travail porte sur le retour dans la collectivité de la plupart des délinquants. Ce travail commence à leur admission et se poursuit jusqu'à l'expiration de leur mandat.

Tout ce que nous faisons a comme but ultime la réussite de la réinsertion dans la collectivité; nous nous efforçons de faire fonctionner des établissements sûrs et sécuritaires afin de créer un milieu favorable aux activités propices à la réinsertion sociale. Nous évaluons les délinquants pour pouvoir élaborer des plans d'étude des besoins criminogènes pour soutenir une réinsertion sécuritaire. Nous avons élaboré et mis en œuvre des programmes complets et très sophistiqués, des interventions et des stratégies d'éducation et d'emploi, de sorte que les délinquants puissent acquérir les outils et les habiletés qui leur permettront de retourner dans la société à titre de membres productifs et inoffensifs. Nous cherchons à modifier les attitudes et les comportements des délinquants par des moyens qui, encore une fois, les aideront à être des citoyens respectueux des lois dans la collectivité.

## COMMENT PUIS-JE APPUYER LA TRANSFORMATION CONTINUE DU SCC?

Comme vous vous en souvenez sûrement, le Programme de transformation s'appuie sur la théorie de la gestion du changement en huit étapes de John Kotter, qui comprend : la création d'un sentiment d'urgence, l'établissement d'une petite équipe, des communications, des communications, et encore des communications. Les deux dernières étapes (« n'abandonnez pas » et « nouvelle culture ») continueront d'être pertinentes pour le personnel et les partenaires du SCC au cours des années à venir. La « nouvelle culture » suppose notamment de mettre l'accent continuellement sur l'intégration, de s'engager, de communiquer et de développer des relations interpersonnelles; à ce chapitre, nous avons tous un rôle à jouer.

Le travail intensif accompli au cours des deux dernières années a permis d'établir les fondements de la transformation continue. Maintenant, la balle est dans le camp de chaque membre du personnel, à mesure que nous allons de l'avant dans l'amélioration de ce que nous faisons pour contribuer à la sécurité des collectivités, partout au Canada. ■

## RÉPONSES DU MOTS-CROISÉS 30e ANNIVERSAIRE

*Horizontalement*

1. initiatives
2. droits
4. système
7. réparatrice
9. commission
11. liberté
13. haut
14. accrue
15. équité
19. optionvie

*Verticalement*

3. stratégique
5. idées
6. archambault
8. transformation
10. capitale
12. surveillance
16. recipere
17. cinq
18. communautaires